

les diplômés

Numéro 346

Été 1984

La revue des Diplômés de l'Université de Montréal

Les communautés
culturelles,
une fenêtre
sur le monde

	Canada Post Postage paid	Postes Canada Port payé
Bulk third class		En nombre troisième classe
Retour garanti		F 124 Montréal



C'est une question de cadre...

En effet, une collection de 150 figurines postales, véritables œuvres d'art miniatures, est présentement en montre à la Maison de la poste. Cette collection représente des créations de tous genres: huiles sur toile, sculptures, portraits, gravures sur pierre, vitraux, aquarelles, sérigraphies. Que vous soyez philatéliste, historien ou simple amateur, la Société canadienne des postes vous invite à découvrir notre patrimoine culturel.

Exposition "L'art et le timbre", Maison de la poste, 640, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal, (514) 283-4185.
Horaires: de 8 h à 17 h 45, du lundi au vendredi et de 8 h 30 à 16 h 45 le samedi.

Société canadienne des postes

Sommaire

les diplômés

Conseil d'administration des Diplômés de l'U de M

Jean-Pierre Roy, président
 Yves Desjardins-Siciliano, premier vice-président
 Jean-Claude Lauzon, deuxième vice-président
 Johanne Cloutier, secrétaire
 Normand Hince, trésorier
 Pierre Descôteaux, administrateur
 Pierre Grand'Maison, administrateur
 Marie-Paule Grégoire, administratrice
 André A. LaFrance, président sortant et administrateur
 Claude Lamarche, administrateur
 Roger Larose, administrateur et représentant de l'U de M
 Pierre Pouliot, administrateur
 Jean-Paul Rioux, administrateur
 Jean-Claude Villiard, administrateur

Secrétaire générale

Carmen Ouimet

Représentant des diplômés au Conseil de l'U de M

Pierre Robert
 Robert Savoie

La revue des Diplômés de l'Université de Montréal

Numéro 346, été 1984

Délégués du Conseil d'administration

Yves Desjardins-Siciliano
 Jean-Claude Villiard

Carmen Ouimet, secrétaire générale

Rédacteur en chef

Dominique de Pasquale, Direction des communications de l'U de M

Rédacteur en chef adjoint

Ronald Prigent, Direction des communications de l'U de M

Collaboration

Maurizia Binda, Élane Caire, Danielle Chabot, Louis-Martin Tard, Yvan Turcotte

Graphisme

Jean-Claude Rousseau, Direction des communications de l'U de M

Composition

Ateliers de typographie Collette, Inc.

Impression

Métropole Litho, Inc.

Publicité

Jean-Maxime Gaudet
 Gisèle Bertrand

Les auteurs des articles publiés dans *Les Diplômés* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions.

Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source et les auteurs.

ISSN 0228-9636

Dépôt légal D-6880028

Bibliothèque nationale du Québec

Publiée quatre fois l'an

Tirage: 71 000 (C.C.A.B.)

Siège social

3535, chemin Queen Mary
 Bureau 210
 Montréal (Québec)
 H3V 1H8
 (514) 343-6230

Abonnement annuel: 6 \$

À l'étranger: 8 \$



La photographie de la page couverture, conçue par Jean-Claude Rousseau, a été réalisée par Sylvain Pilon, du Centre audiovisuel.

Nous tenons également à remercier le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration ainsi que les Archives publiques du Canada de nous avoir gracieusement fourni les photos illustrant les articles.

Avis aux parents

Si votre diplômé ou diplômée n'habite plus à votre domicile, nous vous serions reconnaissants de nous faire connaître sa nouvelle adresse afin que nous lui fassions parvenir un exemplaire de la revue.

2 Message du président

3 La vie de l'Association

5 Le dossier Les communautés culturelles, une fenêtre sur le monde

6 Ces Québécois venus de partout

Hier on parlait d'*étrangers*, aujourd'hui de communautés culturelles. Qui sont-ils? D'où viennent-ils?

9 L'autre histoire du Canada

Les Français, les Anglais, on connaît bien! Mais les autres, ceux que l'histoire officielle a oubliés?

12 Montréal, ville mosaïque?

L'avenue du Parc, la rue Saint-Laurent, le plateau Mont-Royal. La carte de Montréal se dessine, à première vue, comme une mosaïque de communautés culturelles.

16 Plus qu'une question de sentiment

Enrichissement humain, enrichissement culturel... L'immigration, c'est aussi l'enrichissement tout court! Et les prétendus *voleurs de jobs* seraient plutôt des créateurs d'emplois!

18 L'immigration, pourquoi faire?

Les bonnes raisons ne manquent pas, sans doute. Six personnes, concernées par la question, y répondent.

21 Cette peur qui n'ose pas dire son nom

Raciste? Qui ça, moi? Jamais de la vie! Aucun de nous ne se croit atteint de cette maladie honteuse... Du racisme, pourtant, il y en a!

25 Alan B. Gold: l'art de se faire accepter

Juif anglophone à l'Université de Montréal en 1938, médiateur dans le conflit des Postes et nouveau juge en chef de la Cour supérieure, Alan Gold connaît bien la recette.

27 Le carnet

29 Diplômés-auteurs

31 La recherche

32 Campagne des années 80

message du président

En guise de conclusion ...

Deux ans déjà! Le temps passe si vite! Au printemps 1982, j'acceptais avec l'enthousiasme du néophyte la présidence de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal.

Je me disais alors qu'il valait la peine de déployer des efforts pour maintenir bien vivace ce sentiment d'appartenance des diplômés à leur Alma Mater.

Depuis lors, les discussions fréquentes que j'ai eues tant avec la direction de l'Université qu'avec des diplômés n'ont fait que confirmer cette impression première: notre Association est utile, elle a sa raison d'être, elle vient en aide à l'Université dans la poursuite de ses objectifs.

Un témoignage éloquent

Par l'action quotidienne qu'ils déploient dans leurs milieux professionnels respectifs, les diplômés de l'Université de Montréal témoignent éloquentement de la qualité de la formation qu'ils ont reçue et dont ils bénéficient chaque jour.

L'influence qu'ils exercent autour d'eux contribue à affermir l'excellente réputation de l'Université et à élargir son rayonnement à l'échelle de tout le pays, sinon au-delà.

Ce faisant, les diplômés aident l'Université de Montréal à poursuivre sa mission au sein de la société québécoise qui, demain tout comme aujourd'hui, continuera de s'appuyer sur les connaissances et la compétence de son capital humain. Or, il ne fait aucun doute que les meilleurs éléments de ce capital humain jailliront des institutions de haut savoir.

Canaliser l'action des diplômés

Certains diplômés de l'Université de Montréal sont demeurés plus attachés que d'autres à l'institution de leurs premières années d'adultes. Ils portent attention à ce qui s'y passe. Ils s'intéressent à son évolution. Au besoin, ils formulent des suggestions pertinentes.

Cette action des diplômés, il vaut la peine de la canaliser à travers une structure efficace. C'est d'ailleurs ce à quoi votre conseil d'administration a consacré l'essentiel de son temps et de ses efforts au cours des deux dernières années.

Nous nous sommes employés à réorganiser l'Association et à restructurer son secrétariat pour le rendre plus efficace. Nous croyons y être parvenus dans une large mesure. Aujourd'hui, l'Association joue davantage son rôle d'agent de liaison entre les diplômés et l'Université.

L'occasion de se retrouver

Elle offre également des occasions de prises de conscience, de rencontres et de retrouvailles pour les diplômés entre eux. D'une façon générale, nous avons été à même de constater une participation plus grande et plus pressée des membres aux activités de l'Association.

Notre dernière soirée de remise du Mérite annuel, par exemple, a fait salle comble. Il faut sans doute y voir l'indice probant d'une meilleure perception de l'Association de la part de ses membres.

L'Association des diplômés de l'Université de Montréal est aujourd'hui une structure ouverte. Il ne fait aucun doute qu'elle doit le demeurer.

Un intérêt réciproque

Les diplômés ont toujours intérêt à dire qu'ils sont passés par une université dont le renom n'a fait que s'accroître au fil des années. En revanche, l'université doit pouvoir compter sur ses diplômés comme sur autant d'ambassadeurs et de témoins de sa qualité.

Pour que cette interaction demeure vivante et féconde, il importe que l'Association dispose des ressources raisonnables qui lui permettront de jouer efficacement son rôle. Tous les intervenants universitaires doivent le réaliser.

Pour moi, je considère humblement avoir participé à ce renouveau de notre Association et je remercie à la fois les dirigeants de l'Université, les membres du conseil d'administration de l'Association et notre dévouée

secrétaire générale. Sans leur collaboration, rien n'aurait été possible.

Bonne chance à ceux qui prennent aujourd'hui la relève.

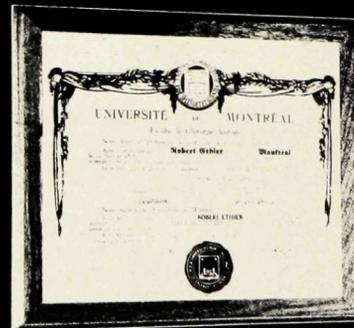
Jean-Pierre Roy

Nouvelle adresse

Les bureaux de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal sont maintenant situés au

**3535, chemin Queen Mary
bureau 210
Montréal (Québec)
H3V 1H8**

Notre numéro de téléphone demeure le (514) 343-6230



POUR
LES PROFESSIONNELS
"QUI SE DISTINGUENT"

Nous reproduisons vos diplômes en métal, qui attireront l'attention de vos clients, suscitant ainsi leur confiance sur votre succès en affaire.

Reproduits par procédé photographique, nous vous remettrons vos originaux de façon intacte. Si vous possédez plusieurs diplômes de différentes grandeurs, nous les reproduisons de format égal soit 10" X 12", le tout monté sur une base en noyer de qualité, grandeur 12" X 14"

\$99

"vous en serez très fier... c'est garanti"



le graveur

ogers Itee



2025 LaSalle, Montréal, Qc H3V 2K6

(514) 254-3597

Depuis 1960

la vie de l'association

Bernard Lamarre, Mérite annuel des Diplômés de l'Université de Montréal (1983)

Le 17^e Mérite annuel des Diplômés de l'Université de Montréal a été décerné à monsieur Bernard Lamarre, ingénieur diplômé de l'École Polytechnique de Montréal, promotion 1952, président du conseil d'administration et président-directeur général de Lavalin, Inc.

La cérémonie de remise du Mérite annuel a eu lieu dans le cadre d'une soirée de gala, le samedi 14 avril dernier, au club Saint-Denis, à Montréal.

Le recteur de l'Université de Montréal, monsieur Paul Lacoste, le président des Diplômés, monsieur Jean-Pierre Roy, les membres du conseil d'administration de l'Association, et plus de 160 personnes, amis et collègues de monsieur Bernard Lamarre étaient au rendez-vous pour lui offrir cet hommage.

Le nom de Bernard Lamarre est lié de près à l'évolution du génie-conseil tant au Québec et au Canada qu'au niveau international. Ses nombreuses réalisations, son activité auprès de plusieurs organismes reliés aussi bien à la profession d'ingénieur qu'au domaine des arts et de l'éducation sont le reflet de son dévouement

et de sa contribution à l'ensemble de la collectivité.

Monsieur Lamarre oeuvre depuis 1955 au sein de la société Lavalin, Inc. Il y a dirigé une bonne partie des projets les plus importants.

Saguenéen d'origine et diplômé du collège Mont-Saint-Louis, monsieur Bernard Lamarre devient en 1952 bachelier en sciences appliquées (B.Sc.A.) de l'École Polytechnique de Montréal et ingénieur civil. Boursier Athlone, il fut par la suite diplômé de l'Imperial College of Science and Technology de Londres et obtint en 1955 une maîtrise en sciences (M.Sc.) de l'Université de Londres.

Monsieur Lamarre a obtenu plusieurs distinctions en raison de l'excellence de ses nombreuses réalisations professionnelles, dont celles de «fellow» de l'Institut canadien des ingénieurs (1975), docteur en droit honoris causa de l'Université St. Francis-Xavier de Nouvelle-Écosse (1980), «fellow» honoraire de l'Institut royal d'architecture du Canada (1983) et «fellow» de la Société canadienne de génie civil (1983).

Parallèlement à ses activités professionnelles, monsieur Lamarre est présentement président du conseil d'administration du Musée des Beaux-Arts de Montréal, membre du conseil d'administration de l'hôpital Royal Victoria de Montréal, membre des conseils d'administration des collèges Marie-de-France et Stanislas de Montréal et président du conseil de la Commission du Centenaire de l'Institut canadien des ingénieurs. Il est également membre du conseil d'administration de la Corporation de développement des investissements du Canada (C.D.I.C.) et de ceux de la Société d'exportation des ressources éducatives du Québec (SEREQ) et de la Prévoyance, compagnie d'assurance.

Monsieur Lamarre est marié à Louise Lalonde et père de sept enfants donc cinq sont d'ailleurs des diplômés de l'Université de Montréal.



Monsieur Bernard Lamarre reçoit la médaille du Mérite annuel de M. Jean-Pierre Roy, président des Diplômés de l'Université de Montréal.

Jean-Paul Roux

Lauréats du Mérite annuel des Diplômés de l'Université de Montréal depuis 1967

- 1967: M^e Daniel Johnson, droit 1940 (*politique*)
- 1968: Docteur Paul David, médecine 1944 (*médecine*)
- 1969: M^e Jean-Marc Léger, lettres 1948, droit 1949 (*affaires internationales*)
- 1970: M. Gérard Plourde, H.E.C. 1939 (*affaires*)
- 1971: M. Pierre Dansereau, agronomie 1936 (*écologie*)
- 1972: M. François-Albert Angers, H.E.C. 1934 (*économique*)
- 1973: M. André Raynauld, relations industrielles 1951 (*économique et sciences sociales*)
- 1974: Le très honorable Pierre Elliott Trudeau, droit 1943 (*politique*)
- 1975: M^e Gérard Delage, droit 1935 (*gastronomie, hôtellerie et tourisme*)
- 1976: Madame Denise Leclerc, pharmacie 1949, 1952, 1962 (*pharmacie*)
- 1977: M. Maurice L'Abbé, mathématiques 1945 (*mathématiques*)
- 1978: Docteur Isaac Rebner, psychologie 1951, 1953, 1957 (*psychologie*)
- 1979: M. Camille A. Dagenais, polytechnique 1946 (*génie*)
- 1980: Madame Yseult Lefebvre-Richard, chimie 1949, 1951 (*affaires*)
- 1981: M. Denis Héroux, lettres 1962 (*cinéma*)
- 1982: M^e Jean-Claude Delorme, droit 1959 (*télécommunications internationales*)

Cinquante ans de formation infirmière universitaire

La Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal organise la célébration du cinquantième anniversaire de la création, par l'Institut Marguerite-d'Youville, du premier baccalauréat pour infirmières et infirmiers de langue française dans le monde.

Cet événement scientifique et social d'envergure aura lieu dans le hall d'honneur du pavillon principal de l'Université de Montréal, le samedi 29 septembre prochain.

Les frais d'inscription, au montant de 50 \$, comprennent un déjeuner et un banquet. On peut s'inscrire en communiquant avec Thérèse Béliveau, au (514) 343-6437.

ANIMER,
AFFICHER,
SONDER,
TAPER, SURVEILLER,
LIVRER, DÉMÉNAGER,
RÉDIGER, TÉLÉPHONER,
LAVÉ, PROGRAMMER,
CLASSER, JARDINER,
FACTURER, RÉPARER,
COMPILER, BRICOLER,
NETTOYER, INSTALLER,
SARCLER, AMÉNAGER,
GARDER, DÉCORER,
CUISINER, DÉCAPER,
TAILLER,
RETAPER...

**ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES
PEUVENT LE FAIRE
POUR VOUS
CET ÉTÉ.**

*Oui, ils ont des compétences
dans plusieurs domaines et
ils peuvent vous en faire profiter...
si vous les embauchez.*

Cet été, faites-vous aider.

*Qu'il s'agisse de travaux à la
maison, au bureau, à l'usine, à
l'entrepôt, au magasin, d'une durée
d'un jour, d'une semaine ou d'un
mois, les étudiants et étudiantes
peuvent vous donner un solide coup
de main pour quelques dollars l'heure.*

Aidez-vous, embauchez un étudiant.

*Adressez vos demandes au Centre
d'Emploi du Canada pour étudiants
de votre localité.*



Emploi et
Immigration Canada

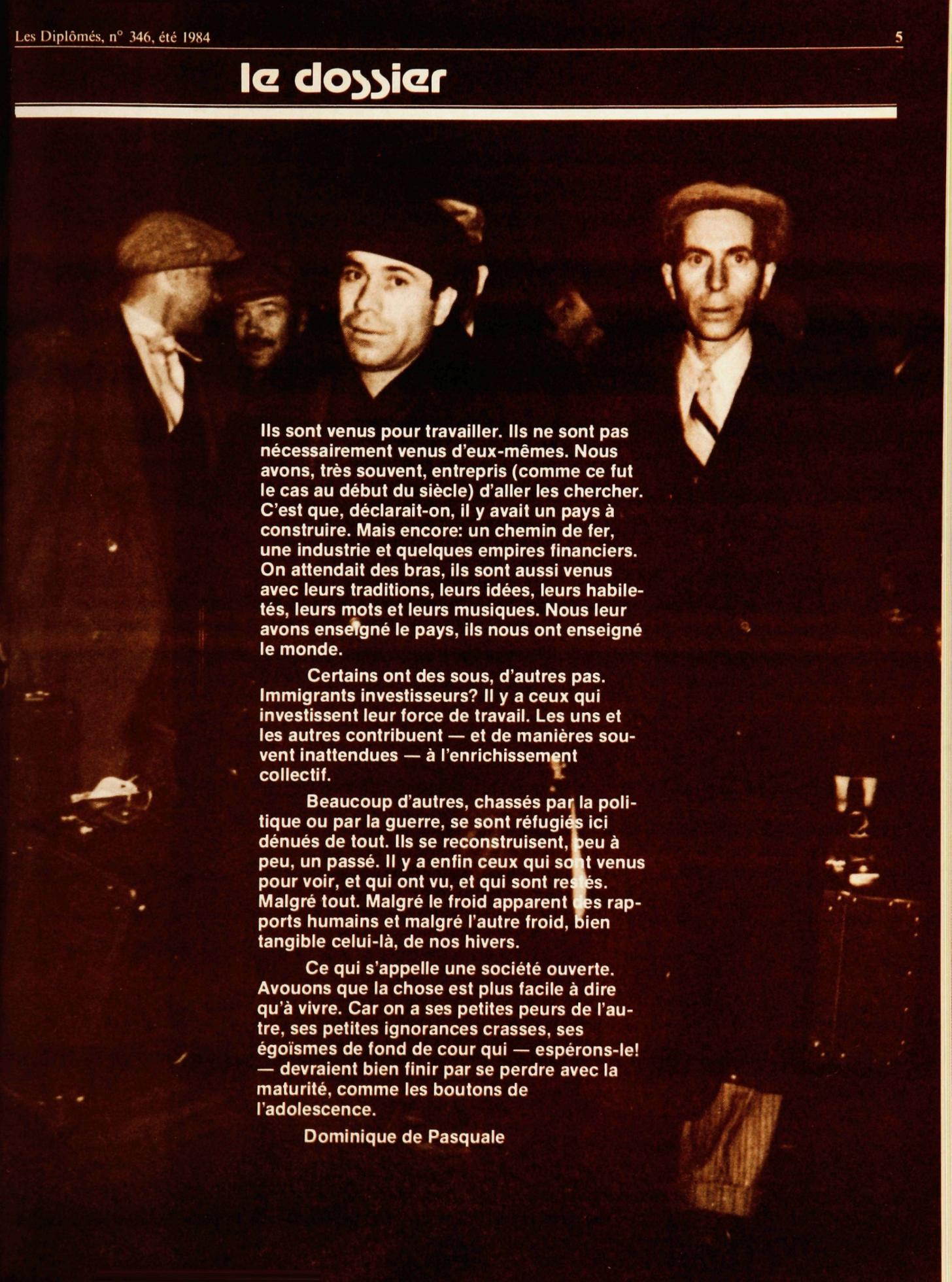
Céline Hervieux-Payette
Ministre d'État à la Jeunesse

Employment and
Immigration Canada

Céline Hervieux-Payette
Minister of State (Youth)

Canada

le dossier



Ils sont venus pour travailler. Ils ne sont pas nécessairement venus d'eux-mêmes. Nous avons, très souvent, entrepris (comme ce fut le cas au début du siècle) d'aller les chercher. C'est que, déclarait-on, il y avait un pays à construire. Mais encore: un chemin de fer, une industrie et quelques empires financiers. On attendait des bras, ils sont aussi venus avec leurs traditions, leurs idées, leurs habiletés, leurs mots et leurs musiques. Nous leur avons enseigné le pays, ils nous ont enseigné le monde.

Certains ont des sous, d'autres pas. Immigrants investisseurs? Il y a ceux qui investissent leur force de travail. Les uns et les autres contribuent — et de manières souvent inattendues — à l'enrichissement collectif.

Beaucoup d'autres, chassés par la politique ou par la guerre, se sont réfugiés ici dénués de tout. Ils se reconstruisent, peu à peu, un passé. Il y a enfin ceux qui sont venus pour voir, et qui ont vu, et qui sont restés. Malgré tout. Malgré le froid apparent des rapports humains et malgré l'autre froid, bien tangible celui-là, de nos hivers.

Ce qui s'appelle une société ouverte. Avouons que la chose est plus facile à dire qu'à vivre. Car on a ses petites peurs de l'autre, ses petites ignorances crasses, ses égoïsmes de fond de cour qui — espérons-le! — devraient bien finir par se perdre avec la maturité, comme les boutons de l'adolescence.

Dominique de Pasquale

Ces Québécois venus de partout

Les Haïtiens chauffeurs de taxi, les Grecs dans les pizzerias, les jeunes Italiens dans les écoles anglaises; ces «boat people» du Sud-Est asiatique venus en avion; les Portugais de Saint-Louis-du-Parc, les Arméniens de Cartierville, les Chinois de la rue Lagauchetière; les Juifs Hassidim et leur drôle de chapeau, leur drôle de manteau et le drôle de regard que nous posons sur eux; les Irlandais du 17 mars, sur la rue Sainte-Catherine, une fois par année; ces femmes en noir, sans âge et presque sans parole, derrière des machines à coudre; les Noirs des West Indies qui dansent si bien, les Français de France qui parlent si bien, les Allemands qui fêtent si bien; les Hongrois, Tchécoslovaques et Polonais qui ont fui, les Chiliens et Salvadoriens qui ont fui, les Libanais qui ont fui... Et tant d'autres. Comment en parler sans les trahir, sans les enfermer dans le pittoresque ou le pathétique, sans les réduire à quelques traits sommaires, à quelques statistiques, voire à quelques préjugés?

Yvan Turcotte

Il y a, au Québec, plus de cent communautés culturelles qui représentent le fruit des vagues successives d'immigration et la descendance de ces immigrantes et immigrants. Les plus anciennes de ces communautés? Les différentes nations amérindiennes et inuit qui regroupent un peu plus de quarante-six mille individus. La plus importante, en termes numériques? La communauté constituée des personnes d'origine française: plus de cinq millions d'individus, soit au-delà de quatre-vingts pour cent de la population. Vient ensuite la communauté d'origine britannique:

environ trois cent mille personnes d'origine anglaise, près de cent mille d'origine irlandaise et un peu plus de soixante mille d'origine écossaise.

Et puis, il y a les autres communautés qui regroupent environ dix pour cent des Québécois. Elles sont souvent d'arrivée récente; parfois, leur présence au Québec a débuté il y a déjà quelques siècles. Leurs membres se retrouvent à plus de quatre-vingt-cinq pour cent dans la région de Montréal, mais elles sont aussi présentes un peu partout au Québec.

Les mots pour en parler

Comment faut-il les nommer, ces autres Québécois? Longtemps, ils ont été, simplement, les «étrangers». On les a ensuite désignés sous le terme d'«immigrés», techniquement correct mais qui est rapidement devenu péjoratif. On les a nommés selon leur origine ethnique: les Grecs, les Ukrainiens, les Polonais... Et on a pris l'habitude de parler des «groupes ethniques».

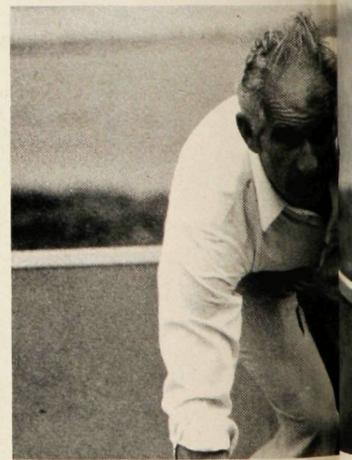
Au début des années quatre-vingt, le gouvernement du Québec a lancé l'expression «communautés culturelles». Réjean Lachapelle (anthropologie 1966 et démographie 1969), de Statistiques Canada, souligne qu'il n'existe pas une définition rigoureuse de ce concept qui emporte l'adhésion. Il en propose une, de nature générale. Une communauté culturelle serait «un ensemble d'individus qui, à leurs yeux ou selon d'autres groupes, se singularisent du groupe majoritaire par un ou plusieurs traits significatifs».

Ces traits significatifs peuvent être de natures diverses. Il peut s'agir de l'origine ethnique, de la langue maternelle, de la religion, de la race... Cette diversité des facteurs qui déterminent l'appartenance à une communauté culturelle correspond, tout à la fois, aux différentes définitions que ces communautés se donnent d'elles-mêmes, aux perceptions variées dont elles sont l'objet et même aux causes qui ont parfois provoqué leur immigration.

Le besoin de se regrouper

La population du Québec est donc composée d'une variété de communautés. Celles-ci sont sans doute unies par le partage d'un même territoire, par l'appartenance à un système économique commun, par des échanges de natures diverses; elles demeurent néanmoins spécifiques quant à une partie de l'univers culturel dans lequel elles évoluent.

Cette spécificité s'est notamment manifestée par la création, au sein des communautés culturelles, d'une multitude d'as-





sociations et d'organismes. On en a dénombré plus de deux mille. Plusieurs ont été créés pour faciliter l'accueil des immigrants et pour assurer la représentation de la communauté auprès des institutions politiques. D'autres sont orientés vers le maintien et la promotion de divers aspects des cultures traditionnelles. Certains ont pour but de venir en aide à la population demeurée dans le pays d'origine. Un nombre grandissant d'entre eux se préoccupent de favoriser des échanges avec la communauté québécoise francophone.

Le danger des étiquettes

Il importe cependant de ne pas percevoir ces communautés de façon trop univoque. Bertrand Lebel (anthropologie 1965 et sociologie 1970) est agent de recher-

che au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Il souligne que les communautés culturelles correspondent à des définitions objectives, mais aussi subjectives.

«On peut, par exemple, définir une communauté par l'appartenance à une confession religieuse, par l'usage d'une langue commune. À partir de ces faits objectifs, on donne un nom, on appose une étiquette.»

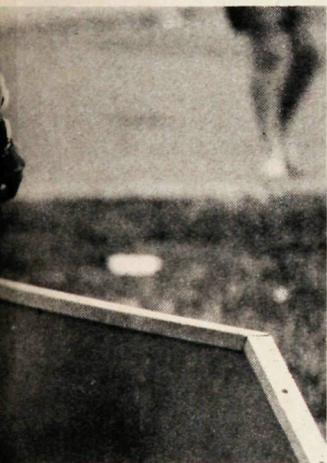
«Toutefois, si l'on vérifiait chez les membres d'une communauté leur sentiment d'appartenance à celle-ci, leur degré d'identification au nom, à l'étiquette proposée, on découvrirait sans doute que les individus n'adhèrent pas facilement à une définition trop simple, trop limitative d'eux-mêmes, qu'ils sont plus complexes et que notre société est

encore plus morcelée qu'il n'y paraît.»

Des communautés hétérogènes

Micheline Labelle (anthropologie 1975) étudie depuis plusieurs années les communautés antillaises. Elle déplore le caractère souvent réductionniste de la notion de communautés culturelles. Selon elle, la réalité est plus complexe.

«Chaque communauté est stratifiée. Au-delà de l'apparente uniformité qui semble découler d'une langue ou d'une origine communes, les communautés sont traversées par des clivages comme l'appartenance à des classes sociales différentes, les différences entre la génération de ceux qui ont immigré au Québec et celle qui est constituée des enfants nés



D'où viennent-ils? De l'Europe...

Près de quarante pour cent de tous les Québécois qui ne sont pas d'origine française ou britannique ont leurs racines dans les pays du bassin méditerranéen. Le Québec compte en effet plus de cent soixante mille personnes d'origine italienne et environ cinquante mille personnes d'origine grecque, tandis que les communautés d'origine portugaise et espagnole comportent respectivement plus de vingt-huit mille et six mille individus.

La communauté juive du Québec compte au-delà de quatre-vingt-dix mille membres. Une forte proportion de ceux-ci ont leur origine dans les pays d'Europe de l'Est, mais la communauté a également été alimentée, ces dernières années, par l'arrivée de Juifs sépharades d'Afrique du Nord. Par ailleurs, la communauté polonaise compte au-delà de vingt mille membres, la communauté ukrainienne en compte près de quinze mille, et la communauté hongroise dix mille environ. Enfin, plus de vingt mille Québécois ont leur origine dans d'autres pays d'Europe de l'Est, notam-

ment en Yougoslavie, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en Russie et dans les pays baltes.

La communauté allemande du Québec est pour sa part constituée de près de trente-quatre mille individus. Les communautés hollandaise et belge comptent respectivement huit mille et près de sept mille membres. Et il faut souligner l'existence d'une importante communauté française: en 1981, plus de trente-sept mille personnes résidant au Québec étaient nées en France. Enfin, des communautés suisse, autrichienne et scandinave de quelques milliers de membres vivent également ici.

... et du reste du monde

Reste un peu plus de six pour cent de la population québécoise qui se répartit entre des communautés d'origine asiatique, latino-américaine, antillaise et africaine.

La communauté noire compte plus de quatre-vingt mille membres et sa composition est très diversifiée. Le noyau original est

ancien, remontant à l'époque où l'esclavage existait en Nouvelle France et à l'immigration américaine de la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècle. Quelque vingt-cinq mille immigrants des Antilles britanniques se sont ajoutés à partir du milieu des années soixante. Et plus récemment, une communauté haïtienne de plus de trente-cinq mille membres s'est constituée.

La communauté arabophone regroupe plus de vingt-sept mille personnes, notamment d'origine libanaise, égyptienne et nord-africaine. La communauté chinoise compte pour sa part plus de vingt mille membres, ce qui correspond également à l'envergure des communautés latino-américaine et indochinoise. Enfin, il y a au Québec une communauté indopakistanaise de plus de quatorze mille personnes dont les membres se répartissent cependant selon l'usage de plusieurs langues, une communauté arménienne de plus de dix mille individus, et diverses autres communautés d'origines asiatique ou africaine.

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC

LA CROIX BLEUE

QUÉBEC

Bernard
Téléphone à La Croix Bleue
du Québec (286-8403)
et prend une assurance
voyage avant que
nous partions.

C'est moins d'1\$ par
jour par personne et
on n'a pas les moyens
d'être malade à
l'étranger...! ^{XXX}
Nicole

P.S.: Informe-toi de l'aide
globale Croix Bleue!
American Express



M.C.C.I. (Québec)

ici, les différences de statut et de privilèges liées à l'identité sexuelle. Les communautés immigrées ne sont pas plus homogènes que la société d'accueil.»

Une volonté de rapprochement?

Quels seront les rapports entre les communautés culturelles présentes au Québec et la communauté québécoise francophone?

Micheline Labelle croit que «le fait que ces communautés soient de plus en plus étudiées est le signe d'une volonté de rapprochement dans le respect.» Elle relève, au sein des centrales syndicales, «un certain nombre d'alliances qui représentent un changement dans le sens positif.» Elle souligne cependant que «le racisme est toujours susceptible de se développer, surtout dans le contexte d'une crise économique.»

«Nous vivons, soutient Bertrand Lebel, une époque de pluralisme culturel. Les différences sont non seulement acceptées, mais considérées comme des enrichissements. Les minorités, qu'el-

les soient culturelles ou autres, pourront donc plus facilement s'épanouir, parce que l'acceptation de la diversité est elle-même devenue une valeur.»

Pour Réjean Lachapelle, enfin, «l'adoption de la notion de communauté culturelle est significative. Les Canadiens français, devenus Québécois, ne sont plus enfermés dans leur origine ethnique. Ils font plutôt résider leur trait distinctif dans la maîtrise d'une langue commune qui est considérée comme un moyen de communication et comme un élément d'identité.»

«Or, la connaissance d'une langue est un élément qui peut être acquis, alors que l'origine ethnique est une différence qu'on ne peut modifier. Et on constate que les communautés culturelles se définissent à leur tour en fonction de la langue; elles en viennent à considérer la langue comme un pôle intégrateur, surtout dans un contexte où elles peuvent par ailleurs être acceptées dans la diversité de leurs origines ethniques.»

Culinar...

un chef de file en alimentation



L'autre histoire du Canada



Archives publiques (Canada)

Ce pays était habité. Il était peuplé de chasseurs, de cultivateurs, de commerçants, d'artisans, regroupés en petites sociétés possédant chacune une culture distincte et régies par d'antiques traditions. Ils s'appelaient Cris, Ottawa, Iroquois... Ils étaient environ 25 000, nomades ou sédentaires, Amérindiens ou Inuit, le jour où Jacques-Cartier planta sa croix à Gaspé. Leurs ancêtres, les «vrais» premiers découvreurs de ce continent, étaient venus du bout du monde et du fond des âges. Une interminable migration, qui aurait duré près de trente mille ans, les amena depuis l'Asie jusqu'en Amérique. Ces peuples nomades, qui voyageaient par petites communautés, suivant le gibier, arrivèrent par vagues successives. Les Inuit constituent, à ce chapitre, une «communauté culturelle» de souche plus récente, leurs ancêtres n'étant ici que depuis deux ou trois mille ans.

Dominique de Pasquale

Colomb, Cabotto, Cartier ne sont même pas les premiers Européens à redécouvrir cette partie du monde: les anciens Scandinaves connaissaient déjà l'Amérique. L'un d'eux, le légendaire Leif Ericsson, atteignit les côtes canadiennes, il y a près de mille ans, et s'installa avec les siens un moment. Mais ils repartirent après quelques années.

La Nouvelle France

Il faut attendre Champlain pour que soit créé, en 1608, l'embryon de la première colonie permanente dans cette partie de l'Amérique. Les Français, d'abord commerçants intéressés à exploiter les ressources de la région, commencent presque malgré eux à prendre racine. Mais c'est davantage en comptant sur un taux de naissance impressionnant que sur une immigration irrégulière et, somme toute, assez réduite.

En 1700, ceux qui sont nés au Québec et qui tiennent à se faire appeler «Canadiens» sont déjà quatre fois plus nombreux que les Français de France, qui passent pour des «étrangers». De plus, parmi les «nouveaux arrivants», il y a d'autres Européens, notamment des colons issus de la péninsule italienne (d'une partie de l'Italie qui n'existait pas encore comme entité politique et qui appartenait à la France).

La Nouvelle France accueillit au total une dizaine de milliers d'immigrants. Un peuple néanmoins se forma qui comptait, à la veille de la défaite des plaines d'Abraham, 65 000 habitants.

La Conquête

La Conquête anglaise marque le début d'une immigration massive. Le gouvernement colonial anglais favorise, par l'octroi



Archives publiques (Canada)



de terres appartenant aux Amérindiens, l'établissement de colons britanniques. La Guerre d'indépendance américaine amène aussi son contingent d'anglophones, les Loyalistes, qui sont quelques milliers à s'installer au Québec.

La rébellion irlandaise de 1798, puis les famines de 1821-1822 et 1846-1847 nous amènent à leur tour quelques dizaines de milliers d'Irlandais. La réalité ethnique du pays en est évidemment bouleversée. Montréal et Québec se transforment: en 1851, Montréal compte 54% d'anglophones et Québec 36%!

L'exode des campagnes

Le développement industriel de Montréal à la fin du XIX^e siècle et la construction du chemin de fer vers l'Ouest marquent un nouveau tournant. L'industrie naissante a besoin de bras. Elle sera alimentée pour une part par l'arrivée de ruraux canadiens-français qui quittent leurs terres par centaines de milliers. La majorité d'entre eux ne peut toutefois être absorbée par l'industrie montréalaise et se dirige vers la Nouvelle-Angleterre.

Cette immigration «internationale», qui retranscrite Montréal,

est bientôt complétée par la venue d'autres groupes, en provenance d'Europe. Ils s'agit très généralement, là aussi, de paysans pauvres qui viennent grossir les effectifs d'une main-d'oeuvre disponible, peu coûteuse et prête à accepter les pires conditions de travail. C'est à cette époque que prend naissance la première vague d'immigration italienne. Elle s'étendra de 1876 à 1935.

À la même période, un grand nombre de Juifs, fuyant les persécutions en Russie, en Pologne et dans l'empire austro-hongrois, viennent s'installer au Québec. Au cours des décennies suivantes s'ajouteront des Polonais, des Ukrainiens, des Allemands et un petit nombre d'Asiatiques, notamment des Chinois.

Le chemin de fer

Les grandes compagnies de chemin de fer joueront un rôle «déclencheur» dans cet afflux de main-d'oeuvre, déclare l'auteur et enseignant Marco Micone (arts 1969). Il cite en exemple — si l'on peut dire! — le Canadien Pacifique qui recrutait ses travailleurs en Europe. Ceux-ci, transportés par les bateaux du C.P., puis par ses trains, venaient oeuvrer à la

construction du chemin de fer vers l'Ouest. La compagnie leur vendait parfois une parcelle des quelque 25 millions d'acres de terres reçues en octroi du gouvernement.

Dans son livre récemment paru aux éditions Boréal Express, *Les premiers Italiens de Montréal*, le professeur Bruno Ramirez, de l'Université de Montréal, nous parle des procédés de certains «agents recruteurs» oeuvrant pour le compte de grandes compagnies, qui avaient organisé un lucratif négoce des emplois et qui se sont bâti de rapides fortunes sur le dos des travailleurs pauvres.

On a peine aujourd'hui à se faire une idée des conditions de vie de ces premiers travailleurs immigrants. Ceux-ci oeuvraient généralement par petites équipes et pouvaient faire de dures journées de dix ou quinze heures. Pas de sécurité d'emploi, bien entendu: le travailleur dont le rendement diminuait n'était pas réembauché le lendemain. Le logement était presque toujours surpeuplé, insalubre et la nourriture insuffisante. Malgré ces conditions pénibles, les guerres seules paraissent pouvoir interrompre le flot migratoire.

Les immigrants de l'après-guerre

C'est principalement après la Deuxième Guerre que les Grecs s'installent en grand nombre au Québec, que l'immigration portugaise apparaît, que l'immigration italienne reprend avec l'immigration française et belge.

À la suite des troubles en Hongrie, en 1956, près de 10 000 Hongrois sont accueillis au Québec. De même, entre septembre 1968 et janvier 1969, 1 300 Tchécoslovaques s'y installent. Il n'y a pas que l'Europe: d'autres régions du monde sont aussi sources d'immigration. Originaires du Moyen-Orient, on compte ainsi 10 000 Arméniens au Québec.



Archives publiques (Canada)



L'immigration: un phénomène peu étudié

Dans l'avant-propos du livre *Les premiers Italiens de Montréal*, le professeur Ramirez s'étonne: «Lorsque je m'établis à Montréal, en 1977, je fus assez surpris de constater le manque d'études portant sur l'histoire de l'immigration au Québec». Il explique cette lacune par le fait que l'intérêt pour l'histoire sociale et ses méthodes est assez récent au Québec. La recherche dans ce domaine doit encore faire face à la nécessité de localiser les sources d'archives, de trouver les moyens d'y avoir accès et de rassembler les données statistiques de base.

Malgré cela, l'immigration est un phénomène dont l'ampleur est de nature à susciter l'intérêt des chercheurs. Dans un article paru dans la revue *Questions de culture*, l'historien Michel Brunet de l'Université de Montréal nous fait observer que «depuis les débuts du XVII^e siècle, jusqu'à nos jours, quelque 60 millions d'immigrants se sont installés au Canada (12 millions) et aux États-Unis (47 millions)». L'histoire de tous ces gens qui ont choisi de rompre avec leur passé — comme on cherche à briser des liens de

soumission ou de misère — reste à raconter et à interpréter.

Immigration ou exploitation?

Marco Micone «interprète» l'histoire de l'immigration, comme enseignant et comme auteur dramatique. «Plusieurs nations se sont formées vers 1870, nous rappelle-t-il, le Canada et l'Italie entre autres. Cette étape correspond aussi à la formation d'une bourgeoisie nationale qui avait de nombreux besoins. La construction du chemin de fer est une réponse à un besoin d'organisation de marchés, la naissance du Canada au besoin d'une structure politique.»

«On a fait venir des milliers de paysans italiens pour bâtir le chemin de fer, travailler dans les usines. Ce n'est pas un hasard si la première politique d'immigration est administrée par une compagnie ferroviaire: le Canadien Pacifique. Le gouvernement canadien s'en inspirera par la suite.»

«Je ne dis pas que l'immigration est une mauvaise chose en soi, déclare l'auteur de la pièce *Gens du silence*, mais les politiques d'immigration ont été faites

pour que l'État qui reçoit les immigrants se décharge le plus possible des responsabilités sociales sur la parenté ou sur la communauté. D'où cette politique de parrainage des années cinquante. La personne qui «signait» pour un immigrant en était responsable pendant cinq ans.»

«On peut vouloir démontrer l'héroïsme des immigrants, mais il ne faut pas oublier la manipulation, l'exploitation dont ils ont été victimes.» ■

Pour en savoir davantage

Autant de façons d'être Québécois (Plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles)

Les premiers Italiens de Montréal, Bruno Ramirez, éditions Boréal Express

Questions de culture, no 2, Institut québécois de recherche sur la culture, éditions Leméac

Gens du silence, Marco Micone.

Mais l'immigration s'est surtout diversifiée après la guerre. L'assouplissement des lois canadiennes relatives à l'immigration et l'élaboration de programmes d'accueil qui témoignent d'une volonté d'ouverture de la société québécoise ont permis, notamment, d'accueillir des milliers de réfugiés fuyant la guerre civile libanaise.

Des Tibétains, des Asiatiques expulsés d'Ouganda, d'autres chassés par les guerres du Sud-Est asiatique, des Sud-Américains, trouvent également refuge au Québec, sans compter, depuis 1968, 25 000 Haïtiens — si l'on se fie aux seules statistiques officielles.

Montréal, ville mosaïque?

Remontons la pendule au début du siècle. À cette époque, Montréal était le plus grand centre industriel du Canada et, à ce titre, exerçait un formidable pouvoir d'attraction sur de nombreux travailleurs issus de tous les coins d'Europe, surtout des pays de l'Est, de l'Irlande, de l'Angleterre. Aujourd'hui encore, c'est à Montréal que s'installe la plupart des nouveaux arrivants. Montréal, ville cosmopolite, fait donc vivre le Québec à l'heure multiculturelle.

Élaine Caire

Montréal est une mosaïque riche de petites patries et de quartiers ethniques. Jean-Claude Marsan, professeur à l'École d'architecture, dans son plus récent ouvrage *Montréal, une esquisse du futur*, écrit que c'est «le quartier qui s'avère l'élément essentiel où peuvent s'exprimer et se développer des genres de vie d'autant plus précieux que Montréal tire en grande partie son identité de sa population multiculturelle».

L'avenue du Parc

Examinons de plus près cette réalité. Les Grecs et les Portugais, à l'instar des immigrants pauvres, ont eu tendance à se regrouper dans le secteur le plus cosmopolite de la métropole, celui de la rue Saint-Laurent et de l'avenue du Parc. L'avenue du Parc, d'abord hôte des riches Britanniques, a par la suite hébergé des Juifs avant d'être appropriée en grande partie par des citoyens d'origine grecque.

Rappelons que c'est là que se sont trouvés les premiers restaurants grecs, les vrais, tel le célèbre *Symposium*. On peut encore aujourd'hui y boire de l'ouzo, discuter des grandes réalisations de la Grèce antique, écouter du bouzouki en choisissant dans un bassin le poisson que le patron nous apprêtera «amoureusement»! Même si les citoyens d'origine grecque y sont majoritaires, l'avenue du Parc accueille aussi un délicieux restaurant libanais, *Les*





lilas, une poissonnerie kascher, un YMCA où l'on dispense des cours de *tai-chi*, des leçons d'espagnol et des stages de cuisine indienne.

Le coin des Portugais

Laissons ce coin de Montréal pour nous retrouver dans le territoire délimité par les rues Laval, Sherbrooke, Saint-Laurent et l'avenue Mont-Royal. Depuis 1965, les citoyens d'origine portugaise y ont élu domicile. C'est en grande partie grâce à eux si les maisons de cette portion du plateau Mont-Royal n'ont pas été détruites. Ils ont su les sauvegarder, les enjoliver!

Il fait bon marcher dans ces rues; on aime leurs jardins,

leur odeur de sardines grillées, leurs azuleros. Les Québécois d'origine portugaise sont de bons commerçants serviables dans leurs épicerie ou leurs rôtisseries, aimables dans leurs boutiques de linge d'enfant ou de cadeaux où la dentelle, les porcelaines et les poteries sont à l'honneur. Le tout au son de la belle voix d'Amalia Rodriguez!

Rue Saint-Laurent

La rue Saint-Laurent, excluant le petit côté Pigalle de la *Main*, offre une très forte concentration de citoyens de toute la planète. Aussi y retrouve-t-on des produits des Antilles, une galerie d'art exposant des oeuvres portugaises, des commerçants ukrainiens proposant d'envoyer directement votre colis en URSS, des cours de danse africaine (Mali) donnés par Yaya Diallo. Cette rue Saint-Laurent divisait naguère les anglophones (ouest) des francophones (est); sa multiethnicité serait-elle la voie de l'identité du Montréal nouveau de l'an 2000?

Le quartier chinois

Allons faire un tour du côté du quartier chinois. La plus importante communauté asiatique a élu domicile sur la rue La-gauchetière. Récemment, les Chinois ont été en partie chassés de leur village montréalais pour accommoder la place Guy-Favreau.

Ces Sino-Québécois ont quelque peu modifié notre façon de nous habiller, de manger, notre conception de la médecine, de la philosophie et de la politique. Ils ont influencé la décoration de nos habits et de nos habitats. Ainsi, on peut apprécier les canards laqués (Pékin), les plats raffinés du Setchouan, les pousses de bambou et de soja, les oeufs de cent ans, les bijoux de jade, les encens légers, les arts martiaux, le Yi-King (livre des devins), la fête de Confucius célébrée joyeusement les 29 et 30 juin, les lanternes, les kimonos, Mao Tsé Toung (même si sa cote a baissé!), l'acupuncture. Toutefois, une question demeure: y a-t-il une

fumerie d'opium sous les rues du quartier chinois?

Les Juifs ...

Fait à noter, on peut parler de ville dans la ville concernant les communautés juive et italienne. Toutefois, «ce qui fait l'originalité du modèle montréalais», estime Jean-Claude Marsan, «c'est qu'il n'est pas démesuré, ce qui permet de l'appréhender dans son ensemble». Prenons New York: le nombre des Portoricains y est égal à toute la population de la ville de Boston!

Dans la région montréalaise, les Juifs forment une communauté fort diversifiée, englobant autant les ashkenaz d'Europe centrale que les sépharades des pays méditerranéens. S'ils cohabitent avec les francophones dans Outremont et dans le quartier Côte-des-Neiges, ils dominent nettement dans le quartier Snowdon et dans les municipalités de Hampstead et Côte-Saint-Luc. Ils possèdent leur propre infrastructure institutionnelle, par exemple le Centre Saydie Bronfman et le Montreal Jewish Hospital, pour ne citer que ceux-là.

Les Juifs de Montréal ont le sens des affaires, de la solidarité, ils ont du goût pour les arts. Qui n'a pas goûté aux bagels de la rue Saint-Viateur, aux *cheese cakes* de la St. Lawrence Bakery, aux fameux *smoked meat* de chez *Schwartz*? Après quoi, mieux vaut se préparer pour le jeûne du Yum Kippour en lisant la Tora sur un disque de musique hébraïque ancienne acheté chez *Sam, The Recordman*! Chez les Juifs, il n'y a pas que Steinberg qui est d'notre bord! Ils ont largement contribué à l'essor économique et culturel de la métropole.

... et les Italiens

Les Italiens sont encore plus nombreux que les Juifs. Ils occupent cependant moins exclusivement leurs secteurs, cohabitent partout avec les francophones. Ils constituent la plus importante communauté italienne au Canada après celle de Toronto.



M.C.C.I. (Québec)

La *ville italienne* englobe principalement les quartiers de Ville-Ray, de Saint-Michel et de Saint-Léonard, ayant comme coeur le voisinage du marché Jean-Talon et du parc Dante.

Cette année plus particulièrement, l'Italie a été à l'honneur à Montréal. Une exposition de design italien au Musée d'art contemporain, une foire commerciale chez Simpson's, la présentation de la pièce désormais célèbre *Addolorata*, de l'Italo-Québécois Marco Micone (arts 1969), la prolifération des fabricants-bouillottes de pâtes fraîches, l'ouverture de nombreux bistros où l'on sert des *cappuccino* et des *expresso*! Les Italo-Québécois sont très présents au traditionnel marché Jean-Talon ou encore à l'immense marché couvert près de Jarry-Langelier où l'on peut déguster des sanguines, ces oranges sici-



M.C.C.I. (Québec)

liennes qui sauront enjoliver vos *drinks* cet été! Ils possèdent de nombreux restaurants et excellent dans l'import-export côté design!

Et ils ont de la poésie à revendre: on découvre encore aujourd'hui des potagers derrière leurs duplex de la rue Dante! Les billards de la rue Jean-Talon sont très fréquentés et leur admirable langue est de plus en plus populaire au Québec.

Multiculturel ou interculturel?

Montréal, et par osmose le Québec tout entier, offrent des signes extérieurs de pluralisme culturel: habillement emprunté de l'Inde, cafés italiens, musique espagnole, mets chinois. Mais outre ces signes extérieurs, que sait-on du système de valeurs de ces gens?

Bien peu de choses. Un véritable dialogue permettait de

questionner nos conceptions de la justice, de l'éducation, de la médecine, d'aborder des thèmes comme la mort, la maladie mentale, la sexualité, et de redéfinir les valeurs de notre société à la lumière de cet échange.

Il existe une différence entre le multiculturel et l'interculturel. Jacques Langlois, co-fondateur du Centre interculturel Monchandin, dont on fêtera en mai le vingtième anniversaire, estime qu'il faut dépasser le respect et viser l'échange. Chaque culture apporte quelque chose pour aller plus loin. Montréal mosaïque? Jacques Langlois préfère, à cette réalité statique de la juxtaposition, une réalité d'interaction qui instaure une dynamique interculturelle et serait le signe véritable d'un parti-pris pour l'évolution, porteuse de lendemains pour une société différente. ■



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES ADMINISTRATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC

Une corporation professionnelle reconnue par le Code des professions

Les étudiants qui obtiendront leur diplôme de 1^{er} cycle en administration au printemps 1984 ont jusqu'au 31 mai 1984 pour s'inscrire aux stages de la Corporation.

Les principaux objectifs de ces stages sont:

- de faciliter au jeune diplômé l'intégration au milieu des affaires
- d'orienter sa carrière avec plus d'efficacité
- de développer ses compétences par des contacts avec des administrateurs chevronnés

POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER:

105, COTE DE LA MONTAGNE, SUITE 100
QUEBEC (QUE.) G1K 4E4

692-2568

Montréal: (514) 286-4001

**Avis aux
étudiants**

Ajoutez un titre professionnel
à votre diplôme universitaire

Pour le gouvernement du Canada
l'enseignement postsecondaire est

UNE AFFAIRE CAPITALE

Le gouvernement du Canada appuie l'enseignement postsecondaire de diverses façons et cet appui augmente sans cesse. En voici quelques exemples.

1 Aide aux étudiants

En mars 1983, le gouvernement du Canada a haussé de 60 millions de dollars le budget de ses programmes visant à accorder des prêts aux étudiants à temps plein et à

temps partiel, et à payer les intérêts des emprunteurs handicapés ou tributaires de l'assurance-chômage. En 1982-1983, le gouvernement du Canada a accordé 300 millions de dollars en prêts garantis à 184 000 étudiants. Le Québec, qui possède son propre programme, a reçu 187 millions de dollars en paiements compensateurs depuis 1964-1965.

2 Centres de spécialisation

Le gouvernement du Canada a récemment mis sur pied un programme de 25 millions de dollars pour créer des centres de spécialisation et aider ainsi les universités

canadiennes à accroître leur capacité de formation, de recherche et de développement. Cette initiative améliorera l'accès des étudiants aux disciplines où il existe de bonnes possibilités d'emploi, tout en aidant les universités à répondre aux besoins actuels et futurs du Canada en matière de recherche.

3 Financement du système d'enseignement postsecondaire

En 1984-1985, le gouvernement du Canada affectera

1,1 milliard de dollars à l'enseignement postsecondaire au Québec par le biais de paiements de transfert à cette province. Il s'agit là d'une augmentation d'environ 60 millions de dollars par rapport à 1983-1984.

Pour en savoir davantage sur le rôle du gouvernement du Canada dans le domaine de l'enseignement postsecondaire, veuillez remplir et poster le coupon ci-dessous.



Serge Joyal
Secrétaire d'État
Secrétariat d'État
Canada

Serge Joyal
Secretary of State
Secretary of State
Canada



**L'AVENIR
EST AU
CANADA**

Je me renseigne.

Publications Canada
Case postale 1986,
Succursale «B»
Ottawa (Ontario) K1P 6G6

Je désire en savoir davantage sur le
Programme canadien de prêts aux étudiants.

- Étudiants à temps plein Régime d'exemption
 Étudiants à temps partiel d'intérêts
 Aide à l'éducation

(Prière d'écrire en lettres moulées)

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____

333-50-1

Canada



Plus qu'une question de sentiment...

Le pays qui ouvre ses frontières aux nouveaux arrivants ne le fait pas toujours pour des motifs humanitaires. Et la valeur de l'immigration ne se calcule pas seulement en termes d'avantages culturels. Aujourd'hui, comme par le passé, les États se soucient des avantages économiques que leur procurera l'immigration. Quel sera son impact sur le produit national brut? Sur le marché du travail? Sur les dépenses et les revenus publics? Quel type d'immigration faut-il privilégier? Ce ne sont là que quelques-unes des questions qui se posent. Mais les réponses, comme il arrive fréquemment lorsqu'on manipule les statistiques économiques, ne sont ni simples, ni évidentes.

Maurizia Binda

De l'avis des historiens, l'édification de la puissance américaine est l'oeuvre des immigrants de la première génération. Hier comme aujourd'hui, l'être déraciné quitte sa terre natale dans les cas de force majeure. En Israël, le taux d'inflation est de l'ordre de 391%, de 250% au Zaïre et de 140% en Argentine et au Mexique. Pas étonnant que le nouveau venu arrive déterminé à réussir et, partant, contribue à l'économie du pays d'accueil.

Des chiffres non concluants

En avril 1978, l'I.N.R.S. urbanisation, de concert avec le ministère de l'Immigration, se penchait sur l'impact à court terme de l'immigration internationale sur la production et sur l'emploi au Québec. Il en ressort notamment que de 1968 à 1975, la contribution à court terme des immigrants au produit national a été en moyenne de l'ordre de 4,3%.

C'est peu, bien qu'en filigrane des statistiques, il faille lire l'impact nettement favorable sur les finances publiques. En effet, tout en injectant une contribution égale ou supérieure aux revenus de l'État, les immigrants ont moins recours aux services publics que les autochtones, leurs rangs comprenant relativement moins de personnes âgées et d'enfants d'âge scolaire.

Un capital intellectuel

Kimon Valaskakis, professeur au Département de sciences économiques et membre du Groupe associé Montréal-McGill pour l'étude de l'avenir, GAMMA, cite une étude de Hadg Benyahia qui a démontré que «l'immigration internationale a amené au Québec un capital intellectuel d'environ un million d'années de scolarité, soit un apport moyen de huit années d'enseignement par personne. Le coût épargné grâce à l'acquisition de ce capital représente 1,2 milliard de dollars.»



De toute évidence, l'immigration ne correspond guère au stéréotype classique du *cheap labour*. En effet, les critères de sélection sont si sévères que le candidat non qualifié ou non scolarisé n'aurait aucune chance d'entrer au pays, sauf s'il est «parrainé» par des membres de sa famille déjà installés ici.

Les caractéristiques socio-économiques des arrivants sont parfois diamétralement opposées. Les disparités entre deux classes sociales au sein du même groupe ethnique sont même davantage marquées que les différences entre immigrants et Québécois dans la même tranche de revenus. Cette répartition est le reflet du système d'admission. Les personnes dites «parrainées» ou «désignées» s'intègrent surtout à la main-d'oeuvre bon marché, alors que les «indépendants» sont loin d'être démunis.

L'immigration, créatrice d'emplois

Lors d'une récente entrevue accordée à la revue *Peuples*, le sous-ministre adjoint au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Régis Vigneault, déclarait: «Parmi les indépendants, il y a de nombreux investisseurs, c'est la catégorie la plus créatrice d'emplois. En 1982, les immigrants ont créé 1 200



M.C.C. (Québec)



emplois et investi 70 millions... Des industries qui ont fait une telle performance sur le marché du travail, il n'y en a pas beaucoup!»

Selon le professeur de finances internationales Azzedine Ammara (H.E.C. 1975), l'immigration a peu d'incidence sur le taux de chômage. En effet, si les travailleurs immigrants entrent peut-être en concurrence avec les autochtones lors de leur première année de travail, cette situation n'est que temporaire car la demande globale attribuable aux immigrants augmente avec la durée de résidence. Azzedine Ammara signale de plus que «bien des nouveaux arrivants sont au service de Bell Canada ou de grandes entreprises de pointe, puis quittent ces grandes maisons après quelque temps pour créer leurs propres entreprises».

Le sens de l'entrepreneurship

Les cafés et les bistrotis italiens et français font florès sur les rues Saint-Denis et Crescent; les boîtes africaines prennent racine sur l'avenue du Parc, les dépanneurs vietnamiens font partie du paysage montréalais. Dans le sillage des Van XYZ, le Québec est devenu exportateur net d'endives! Sans aucun doute, au niveau des

P.M.E., les Néo-Québécois font preuve d'*entrepreneurship*.

L'immigrant, scolarisé ou non, est économe et déterminé. Frappé par le chômage, il n'hésite pas à lancer sa propre affaire. Entreprises de construction, boutiques de fleurs, boulangeries. «Sans oublier que les immigrants se serrent les coudes», affirme le professeur de sciences comptables Verner Felix (H.E.C. 1969).

«Parmi les Haïtiens, il y a des gens de différents niveaux, mais on assiste à une mise en commun de la culture. Ceux d'entre nous qui ont atteint une maturité professionnelle se préoccupent du sort des moins favorisés. En définitive, il s'agit d'une valeur éminemment sociale d'entraide qui est certes bénéfique à l'échelle de la société québécoise.»

Sous-emploi et xénophobie

Toutefois, en période de sous-emploi, on pointe les étrangers du doigt, s'ils ont le malheur de damer le pion à leurs pairs Québécois. «C'est effectivement un réflexe constaté qu'en période de crise économique, les gens ont une certaine tendance à la xénophobie. Pourtant, de nombreuses études montrent qu'en matière économique, l'immigration est créatrice d'emplois», déclare Régis Vigneault.

Il ne faudrait pas oublier non plus de tenir compte de la présence des clandestins et des étudiants étrangers. Le sort des premiers n'est vraiment pas rose. Ni assurance-maladie, ni prestations sociales. Toutefois, même si l'argent généré par l'activité clandestine court-circuite les caisses de l'État, il reste néanmoins que cette plus-value profite aux entreprises d'ici.

D'autres façons d'«investir»

Les étudiants étrangers constituent pour leur part une migration temporaire dont l'apport socio-économique échappe aux statistiques officielles. Par exemple, l'étudiant africain ou asiatique injecte au minimum 2 000 dollars au profit d'Air Canada aux seules fins du voyage de traversée! Il doit disposer d'au moins 14 000 dollars par année pour subvenir à ses besoins essentiels. Compte tenu des milliers d'étudiants étrangers, les liquidités en circulation se chiffrent par millions. Sans qu'ils en retirent de bénéfices pécuniers.

Autre fait non négligeable, les liens culturels et les échanges universitaires président à l'essor de relations économiques. À titre d'exemple, dans le cas des projets d'électrification des villages camerounais, Hydro-Québec a recours

à des spécialistes en communication, nés au Cameroun mais diplômés de l'Université de Montréal. La clef du succès réside souvent dans l'ouverture d'esprit.

Un pays qui rapetisse?

D'après une étude du Secrétariat au développement social du Québec qui date de février 1984, le Québec offre moins d'attraits pour l'immigration qu'il y a 20 ans. Pourquoi? On souligne d'abord que les immigrants québécois paient proportionnellement 10% de plus d'impôts que leurs co-ressortissants établis en Ontario! Voilà certes un premier facteur démotivant. Le deuxième, c'est le déclin relatif de l'économie et son corollaire, le chômage. Le troisième, le refus ou la difficulté d'adaptation au milieu francophone.

Bilan? Dans la même période où le Québec enregistrait une perte migratoire nette de 171 000 habitants, 1 533 000 personnes venaient grossir les rangs du reste du Canada.

Parallèlement, la dénatalité et le vieillissement mettent en jeu «la survie même de la société québécoise en tant que société distincte», pour reprendre les mots du ministre de la Justice, Pierre-Marc Johnson. En effet, depuis 1960, le taux de fécondité des Québécoises est en chute libre. Il était de 1,98 en 1971 et de 1,55 en 1982, alors que le seuil de remplacement est établi à 2,1.

Un potentiel économique

Même si les Néo-Québécois constituent une mosaïque hétéroclite, ils regroupent les caractéristiques d'une population à fort potentiel économique: jeunesse, scolarisation, dynamisme. Leurs revenus doublent au cours des trois premières années de résidence et dépassent la moyenne québécoise, grâce surtout à l'activité des femmes. De l'argent qui ne pousse pas dans les arbres mais qui reste ici et fait boule de neige!

L'immigration, pourquoi faire?



Qui ne connaît la rue Prince-Arthur, avec ses restaurants grecs, vietnamiens ou italiens? Et la petite Italie, ou le quartier chinois? Les Québécois ont vécu une véritable révolution alimentaire depuis vingt ans. Une révolution bien tranquille importée de l'étranger. Mais cette contribution, non négligeable, des communautés culturelles ne doit pas masquer d'autres apports, bien plus importants. Au fait, quel rôle ont joué, et jouent encore, les immigrants dans la vie du Québec? Cette question, nous l'avons posée à six personnes qui ont toutes au moins une bonne raison (leurs origines, leur travail) de se sentir concernés.

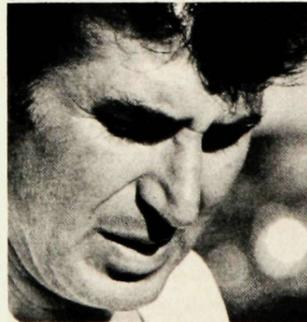
Danielle Chabot

L'ouverture sur le monde est au coeur de nos responsabilités

Juliette Barcelo a été secrétaire générale de l'Université de Montréal. Elle est maintenant sous-ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration. À son avis, l'apport de l'immigration est tout à la fois démographique, économique et culturel.

«De 1946 à 1971, par exemple, environ 20% de l'accroissement démographique net de la population québécoise est attribuable à l'immigration. Cette immigration a donc contribué significativement à l'enrichissement linguistique du Québec et, plus récemment depuis la Loi 101, à sa francisation.»

Pour ce qui est de l'apport économique, poursuit-elle, il se mesure en termes d'investissements et de main-d'oeuvre. «Les



immigrants investisseurs ont investi au Québec plus de 300 millions de dollars au cours des cinq dernières années.»

Quant à la main-d'oeuvre immigrante, elle joue un rôle important dans certains champs de haute spécialisation comme les grands laboratoires de recherche industrielle, mais aussi dans certains secteurs à faible rémunération comme la bonneterie, l'habillement, le textile ou le meuble, où elle peut atteindre jusqu'à 60% des effectifs.

Qu'en est-il de l'apport culturel? «La culture québécoise devient plus cosmopolite et s'internationalise», souligne la sous-ministre. Elle se félicite particulière-

ment de l'accueil fait par le Québec à ceux qui sont venus y chercher refuge, soit pour des raisons politiques, soit parce que leur pays d'origine avait été durement éprouvé par la guerre ou les cataclysmes.

Nous aurons aussi besoin de l'immigration pour l'avenir, conclut-elle, en particulier pour gérer le vieillissement de la population du Québec de la manière la plus avantageuse possible et pour



maintenir à long terme les effectifs démographiques québécois.

«Nous avons besoin de conserver l'ouverture du Québec sur le monde. Par solidarité, mais aussi parce que cette ouverture est au coeur de nos responsabilités.»

Permettre une vision élargie du monde

Lily Tasso rédige une chronique quotidienne sur les communautés culturelles dans *La Presse*. Aucun doute, dans l'esprit de cette Libanaise d'origine, sur l'apport de l'immigration à la société québécoise. Elle le qualifie d'«*inestimable*» pour ce qui est des ressources humaines et d'«*estimable*» en ce qui concerne le monde de l'économie et de la finance.

«Le Québec a acquis ses titres de province cosmopolite grâce à la venue d'immigrants. Leur présence est un apport des plus enrichissants, qui permet une vision élargie du monde et, surtout, la tolérance.»

Lily Tasso souligne la variété du tissu social québécois. On compte en effet pas moins d'une

centaine de communautés ethniques structurées, avec leurs médias, leurs lieux de culte, leurs manifestations, leurs luttes, leurs restaurants. «Même leurs marchés alimentaires et leurs boutiques viennent enrichir la conscience de chaque Québécois de l'existence de l'autre et de son acceptation.»

Pour Lily Tasso, le Québec devrait accueillir en plus grand nombre possible ceux et celles qui désirent venir vivre et partager avec nous ce dynamisme qui fait la prospérité d'une société. Le Québec a été très hospitalier. Malheureusement, pour beaucoup de ressortissants d'Amérique latine, du Sri Lanka, du Bangladesh et d'Iran, entre autres, la situation n'est pas des plus roses. «L'attente d'un statut de réfugié est longue et se déroule souvent dans un climat extrêmement précaire», déplore Lily Tasso.



L'immigration, ce n'est jamais un mal

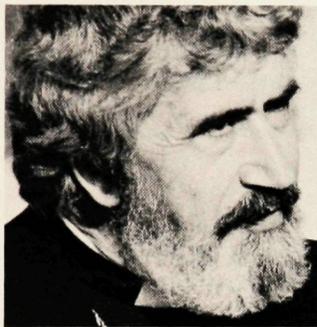
Victor Nkolo (maîtrise en communication, 1983) est président de l'Association des journalistes ethniques depuis 1982. Il anime aussi, à Radio Centre-Ville, une émission de politique internationale et une autre de musique.

Il souligne la complémentarité qui a fait de la société québécoise une société multidirectionnelle, la délivrant ainsi du carcan de l'homogénéité. L'immigration a complété une société qui était en train de se faire.

«La perception du monde et des choses est une richesse en soi; pour avoir une ouverture au

monde, une société ne peut se contenter d'être homogène et monolithique. L'immigration a donné au Québécois la possibilité de se redéfinir lui-même et a ainsi changé sa manière de vivre.»

Il poursuit en affirmant avec grande conviction que le Québec et le Canada pourraient accueillir encore plus d'immigrants et devraient le faire pour des raisons démographiques, cul-



turelles et économiques. Il cite en exemple l'apport des Asiatiques dans le domaine de l'agriculture (nouvelles cultures agricoles), une belle illustration d'un apport rentable.

Victor Nkolo attaque vivement le gouvernement quant à la sélection discriminatoire manifestée envers certaines catégories de professionnels (par exemple, les médecins), envers certaines races et certains pays. «Pour toute l'Afrique, il n'y a qu'une seule ambassade canadienne, à Abidjan en Côte-d'Ivoire! Cela peut prendre de huit mois à un an à un étudiant pour obtenir un visa d'un an! De plus, il existe une discrimination à l'égard des étudiants étrangers à qui on refuse le droit de travailler. Et pourtant, ils injectent des sommes importantes dans l'économie québécoise.»

Victor Nkolo trouve qu'il existe un écart assez important entre la pratique et la loi. Il faudrait comprendre, fait-il observer, que l'immigration n'est pas qu'une affaire de loi, que c'est aussi un élan du cœur.

«Faire partie du processus, s'intégrer sans s'oublier avec ses

valeurs, voilà les caractéristiques d'une immigration réussie», conclut-il avant de laisser tomber: «L'immigration, ce n'est jamais un mal.»

Le Québec a besoin de sang neuf!

Anna Gural (maîtrise en lettres, 1981) est d'origine slave. Elle enseigne le cinéma dans le cadre du programme d'études italiennes. Née en France d'un père ukrainien et d'une mère française, elle débarque au Québec en 1968. «C'était l'époque dorée de l'immigration», se rappelle-t-elle. «Le Québec faisait partie du mythe nord-américain. Tout y était possible, notamment l'occasion d'élargir notre culture par la contiguïté de diverses ethnies.» La société québécoise, croit-elle, s'est enrichie et a évolué, depuis 1976,



vers une tendance plus européenne que nord-américaine.

«Le Québec a besoin de monde et de sang neuf. Il ne faut surtout pas s'arrêter à des concepts figés. La société doit laisser à chacun la marge nécessaire pour oeuvrer et être en constante évolution.» Selon Anna Gural, si le Québec représentait en 1968 une terre d'immigration «formidable», aujourd'hui elle utiliserait plutôt le qualificatif «normal».

La crise économique en est en grande partie responsable. On assiste depuis quelques années seulement à une nouvelle forme d'immigration: l'arrivée de réfugiés politiques. «Ceux-ci arrivent vraisemblablement dans une mau-

vaise période et certaines de leurs attentes sont frustrées.»

Raisons humanitaires, linguistiques ou impératifs économiques. Si on sait doser ces critères, le Québec peut se permettre d'accepter massivement des immigrants, pense-t-elle. Et l'immigration peut même s'avérer un facteur de «redémarrage» économique. Sans compter qu'un pays comme le nôtre se doit d'accueillir les réfugiés politiques tout en



leur facilitant la tâche, le plus possible.

«Toute personne qui veut s'ouvrir et franchir la barrière des préjugés a quelque chose à apprendre des autres cultures et des autres races, tout en restant elle-même et en étant acceptée telle qu'elle est.»

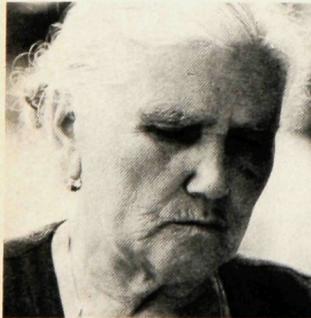
Une salutare confrontation

Alfredo Folco (maîtrise en sciences de l'éducation, 1977) a été responsable des programmes d'accueil et de francisation au ministère de l'Immigration. Il est maintenant conseiller pédagogique pour les communautés culturelles à la commission scolaire Jérôme-le-Royer. Selon lui, l'apport principal des communautés culturelles a consisté à modifier les comportements d'une société longtemps homogène en la confrontant à la diversité.

«La société québécoise, jadis basée sur la foi et sur la race, a découvert par la venue d'immigrants qu'il y a d'autres mondes, que la différence existe et qu'elle peut être positive.» Alfredo Folco

considère l'immigration comme une source intarissable d'échange de valeurs, mais aussi d'apports économiques, grâce aux technologies nouvelles dans certains secteurs d'activités, notamment le secteur industriel. «L'immigration doit être envisagée et jugée comme un moteur d'expansion économique.»

Évidemment, poursuit-il, en période de récession on limite le mouvement. Mais il n'est pas certain que ce soit la meilleure attitude. L'immigration peut avoir un effet d'entraînement même en situation de chômage. «Il va de soi que les politiques sont régies par le besoin de ressources économiques; le Québec pourrait tout de même accueillir, lorsqu'il est en pleine période d'expansion économique, dix fois plus d'étrangers.»



Alfredo Folco juge discriminatoires les politiques d'immigration face à certaines ethnies, les Asiatiques et les ressortissants africains par exemple. Il estime également que l'immigration pourrait jouer un rôle dans la coopération avec les pays sous-développés.

Le principal obstacle à l'immigration, conclut-il, c'est l'ignorance. Mais la société québécoise est quand même assez tolérante et a démontré au fil des ans qu'elle était dans l'ensemble favorable à ce mouvement qu'est l'immigration. «Son pluralisme et son ouverture sur le monde sont indéniables.»

Revoir les politiques d'immigration

Maryse Tremblay (étudiante de maîtrise au Département de géographie) est directrice du Centre communautaire Christophe-Colomb depuis août 1983. Ce centre regroupe des organismes visant à faciliter l'accueil et l'adaptation des immigrants s'établissant au Québec.

La population immigrante au Québec est de plus en plus



nombreuse, affirme Maryse Tremblay. Sa présence a contribué à nous faire comprendre les différences et surtout à ne pas les considérer comme négatives. Nous nous sommes enrichis au contact des cultures étrangères. Le changement dans nos habitudes alimentaires, par exemple, témoigne bien des effets de cette interaction qui nous a rendus plus curieux, plus ouverts sur le monde.

«Les Québécois étaient des gens renfermés mais quand même latins, assez près des méditerranéens et des latino-américains. Il n'y avait donc pas de barrières infranchissables. Le Québec a été, par exemple, la province qui a accueilli le plus de Chiliens lors du putsch militaire.»

Maryse Tremblay est toutefois loin d'encenser les politiques actuelles d'immigration. Les réfugiés politiques, les latino-américains entre autres, sont acceptés au compte-gouttes et quelquefois même doivent s'en retourner. Où est l'approche humanitaire dans tout ça?

«Les démarches sont très longues et les critères de sélection

très exigeants. Pour des raisons purement économiques, on est plus enclins à accepter des immigrants investisseurs et, pour se donner bonne conscience, on accueille un certain nombre de réfugiés», soutient-elle.

Maryse Tremblay est convaincue que le Québec pourrait facilement accueillir plus de monde. «L'immigration n'a-t-elle pas toujours comblé la dénatalité?» demande-t-elle. À son avis, l'immigration représente un apport tout à fait positif, fécond et avantageux pour une société en évolution comme la société québécoise.



Restaurant "LES FILLES DU ROY"



*Un chaleureux retour
aux traditions...*

*Cuisine québécoise
et française
Repas d'affaires
Brunch le dimanche*

**415 rue Bonsecours
Vieux-Montréal
849-3535
stationnement**

Cette peur qui n'ose pas dire son nom

Louis-Martin Tard

Raciste? Vous avez dit raciste? Pas moi en tout cas! Réponse reçue cinq sur cinq à toute question que j'ai posée. Racisme? On ne connaît pas. Anthony Barbier (maîtrise en sociologie, 1980), un Haïtien, connaît trop bien. «Il y a dix ans, pour payer mes études, je travaillais comme chauffeur de taxi. Dans la rue, au moins deux fois par semaine, je recevais l'ordre de m'arrêter pour vérification de mes papiers. J'étais agressé verbalement, le plus souvent grossièrement, insulté par le policier de la C.U.M. qui me tutoyait. *Toé, le nèg'!*



En plus de ces misères, «je commençais ma journée de travail en subissant l'hostilité du *petit boss* de la compagnie de taxi qui trouvait tous les prétextes pour me refuser une voiture. Ensuite, il y avait des clients qui, voyant ma couleur, ne m'acceptaient pas ou bien ne me laissaient aucun pourboire. C'est cela être Noir à Montréal.»

Il ajoute: «Croyez-moi, cela ne change guère. Cette semaine, à la recherche d'un logement, je me suis fait humilier par un propriétaire. «Je viens de louer à quelqu'un d'autre», m'a-t-il affirmé, alors que quelques minutes plus tôt il me disait au téléphone qu'il était prêt à traiter avec l'inconnu que j'étais!»

Même à l'école...

Barbier est présentement assistant de recherche au Centre de recherche caraïbes de l'Université de Montréal. Il vit depuis dix ans à Montréal où il est marié, père de famille. Il vient de terminer une étude sur l'intégration des enfants haïtiens dans les écoles montréalaises.

«Les jeunes Noirs s'y sentent victimes d'une subtile hostilité de la part de leurs condisciples blancs, d'ostracisme de la part de leurs enseignants. Nombre de parents sont persuadés que les élèves récemment immigrés freinent l'enseignement donné à toute une classe. Ceux qui viennent du Tiers-Monde, bous émissaires facilement identifiables, pâtissent d'un préjugé tenace: ils ne peu-

vent être que des sous-développés.»

L'enfant brun, jaune ou plus spécialement noir, réagit de deux façons: un blocage total à l'effort scolaire demandé ou, au contraire, une suractivité intellectuelle par désir d'excellence. Deux attitudes également nuisibles au processus d'apprentissage et d'intégration. Celui, celle, qui est «marqué» par la couleur de sa peau, son accent, la culture de son milieu d'origine doit, sous peine d'être rejeté, agir en tout sans s'écarter de la norme. Rares sont les professeurs préparés à ces difficultés pédagogiques.

Du racisme au Canada?

Ni plus ni moins que dans les autres pays occidentaux, disent les spécialistes. Un très récent rapport du comité spécial de la Chambre des Communes souligne qu'au Canada, il existe très peu de lois ou de règlements refusant ouvertement l'égalité d'accès aux Canadiens faisant partie d'une *minorité visible*, autrement dit les non-Blancs.

Selon des études citées par ce document, «de 10 à 15% des Canadiens sont racistes, de 20 à 25% le sont en partie, de 20 à 25% sont tolérants et de 10 à 15% sont très tolérants».

Mais il est aussi mentionné que «les avantages économiques, politiques et sociaux sont inégalement répartis... que nombre de Canadiens croient que leurs concitoyens établis ici depuis de nombreuses générations ont droit

à plus d'avantages que ceux qui viennent juste d'arriver». Il existe manifestement, dit le rapport, des mécanismes qui favorisent certaines races par rapport à d'autres.

Et au Québec?

Muriel Gagnon-Audy (doctorat en sociologie, 1975), coordinatrice au Service de la recherche à la Commission des droits de la personne du Québec, a analysé le sondage Gallup mentionné plus haut. Contrairement à une certaine interprétation donnée à ce sondage, ce n'est pas au Québec que se retrouvent selon elle les manifestations les plus marquées de racisme.

«Cela n'empêche pas», me dit sa collègue Renée Lescop (maîtrise en science politique, 1967), «que la Commission continue à défendre farouchement toute atteinte à la dignité humaine. Notre charte est formelle. Elle permet à quiconque se sent lésé de déposer une plainte. Dans chaque cas nous faisons enquête et tentons la médiation. Les litiges sont soit réglés à l'amiable, soit portés devant les tribunaux.»

Au chapitre de la discrimination fondée sur la race, la couleur, l'origine ethnique ou nationale, le dernier rapport de la Commission cite de nombreux cas. Congédiements injustifiés de personnel. Inégalités dans les conditions de travail. Refus de louer un logement. Brutalités policières et arrestations abusives.

Le cas du taxi

La Commission a joué un rôle de premier plan face à des pratiques discriminatoires envers des travailleurs noirs dans l'industrie montréalaise du taxi: recherches d'entente entre les compagnies et les chauffeurs, mise sur pied d'une enquête publique (confiée à Nicole Trudeau-Bérard (droit 1975), Vaughan Dowie et Nicol Henry), réalisation d'un sondage d'opinion dirigé par Pierre Bouchard (maîtrise en sociologie, 1975) du Centre de sondage de l'Université de Montréal, présentation d'un premier rapport.

«Tous ces cas où il nous faut enquêter, dit Renée Lescop, exigent de longs et coûteux efforts. Ils n'aboutissent pas toujours à des résultats tangibles, mais au moins les actions de la Commission constituent-elles une menace envers les contrevenants, ce qui est une forme de prévention du racisme. Il y a, et il y aura encore beaucoup à faire, pour modifier les stéréotypes, aider les citoyens à faire l'apprentissage de la différence.»

Que fait le gouvernement?

«Ces actions pour une meilleure compréhension, un plus grand respect mutuel entre Québécois de toutes origines, c'est l'un de nos mandats», nous dit Jacques Bissonnette (H.E.C. 1979).

Fonctionnaire enthousiaste, il est directeur du Service des relations avec les groupes au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, où une affiche, dès l'entrée, nous souhaite la bienvenue en 24 langues!

Ici sont nées, afin de sensibiliser les jeunes à la diversité culturelle, des activités comme *Mes amis de partout*, *Si tous les enfants du monde*, *Le coeur en fête*. Ici, l'on aide les communautés culturelles du Québec à organiser des colloques, on subventionne des centres de rencontres ethniques et multi-ethniques, on favorise la célébration des fêtes nationales des diverses collectivités, on invente cent autres activités qui peuvent neutraliser les effets du racisme.

Du racisme? «Oui il y en a, dit Jacques Bissonnette. Il y en a dans nos écoles, mais on ne peut en quelques années modifier un système scolaire conçu pour un Québec fermé et monolithique qui n'existe plus. Il y en a aussi dans l'emploi, mais là il faut tenir compte des effets d'une crise économique où le nouveau venu est perçu comme un *voleur de jobs*.»

«Malgré tout, le Québécois, parce qu'il a acquis une sécurité culturelle et linguistique, a accru son sens de l'accueil. On l'a vu

lors de la récente «opération par-rainage» des réfugiés du Sud-Est asiatique. Et les communautés culturelles, de plus en plus, sentent qu'elles ont leur place au Québec, que la culture qu'elles apportent enrichit le patrimoine national.»

Des débuts de solutions

Pour Anthony Barbier, c'est par une participation plus grande à la vie politique du Québec que les minorités allophones nouvellement implantées pourront mieux se défendre contre toutes les formes de discrimination. Pour ce qui est de la communauté haïtienne, il remarque qu'elle tend à se structurer de plus en plus afin d'être plus représentative, comme le sont devenus, à la longue, les groupes italiens ou grecs. «Au Québec, poursuit Barbier, où l'État est omniprésent, c'est par la voie institutionnelle que les nouveaux arrivants regroupés deviendront d'efficaces groupes de pression et se prêteront à l'intégration.»

À condition, ajoutent Muriel Gagnon-Audy et Renée Lescop, que la majorité québécoise pense à faire une place à ces autres populations, accepte pour elles des programmes d'accès à l'égalité qui surpassent le simple traitement identique, moyen illusoire qui perpétue les inégalités. Elles estiment que par l'utilisation de la communication, le public devra être informé de toutes les décisions afin qu'il y soit associé. Les actions devront, avant tout, concerner les jeunes.

Le monde à nos portes

Ce seront eux qui, dans les années à venir, verront s'infiltrer, massivement, irrésistiblement, comme les eaux d'un océan frappant une digue, les multitudes venant des pays secs qui s'avanceront, avides de place, dans nos contrées humides et industrialisées, où la dénatalité croissante laisse des vides. Ceux-là qui chercheront leur place au froid, et non plus au soleil, il faudra les accueillir sans crainte de tous les mélanges, charnels ou mentaux. Les Caraï-



bes, le Sahel, l'Inde sont à nos portes.

Le racisme, maladie honteuse des sociétés, est loin d'atteindre ici la virulence avec laquelle il sévit ailleurs. Pas de Ku Klux Klan comme aux États-Unis, pas d'antisémitisme institutionnalisé comme en URSS ou dans des pays d'Islam, pas d'apartheid comme en Afrique du Sud, pas de racisme qui tue ou meurtrit quotidiennement comme en d'autres points de la planète où s'affrontent des haines collectives immémoriales. Doit-on penser que nous vivons dans le raisonnable, le presque parfait?

Les Amérindiens vus par les Blancs

«Cela serait vrai, dit Muriel Garon-Audy, sans des situations comme celles qui opposent Blancs et Amérindiens.» Elle sort le dossier *Chasse et pêche*. Sous ce titre anodin, on lit d'ahurissants chapitres. Entre autres, celui du «carnage» des orignaux dans la région de Mistassini, celui du

«massacre» des saumons de la rivière Restigouche.

Il ne s'agit pas tant d'affrontements violents qui ont eu lieu naguère, allant jusqu'à l'échange de coups de feu, mais de la façon globale dont, à ces occasions, une image très négative de l'autochtone a été présentée dans les médias. Une analyse de très nombreux écrits de reporters ou d'éditorialistes de chasse et pêche entre 1977 et 1979, faite par Sylvie Vincent (anthropologie 1964), est significative des mentalités.

Sous des titres provoquants, des informations controvées, imprécises, exagérées. D'une part, le chasseur ou le pêcheur «sportif», gentilhomme riche de noblesse, d'intelligence et d'habileté. De l'autre l'Amérindien qui, sauf lorsqu'il est le sympathique guide ou le pourvoyeur attentif aux intérêts de ses clients blancs, est un être inférieur, insatiable, pillleur de faune, un parasite de la société, irrespectueux des lois.

Ces délinquants, ces marginaux, devraient avoir les mêmes devoirs que nous tous, écrivent en substance les journalistes spécialisés. On ne peut plus tolérer qu'ils aient, sur nos territoires de chasse et de pêche, des droits particuliers nés d'ententes désuètes entre gouvernements et représentants des communautés autochtones.

Un mot qui fait peur!

Dans ce discours, les chroniqueurs reflètent, dit l'étude, le refus de notre société de reconnaître à certains groupes «le droit à la différence, le droit entre autres de choisir leurs modes de vie».

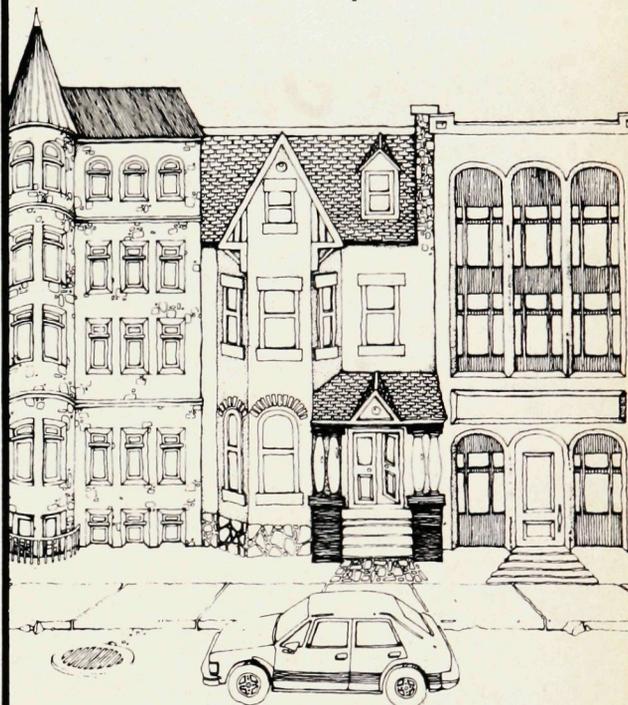
On tombe là à pieds joints dans une des définitions du racisme. «La valorisation, généralisée et définitive, des différences biologiques, réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de justifier une agression.»

Personne toutefois autour de nous ne s'avoue raciste. C'est un mot qui fait trop peur. «C'est très bon signe», dit Anthony Barbier.



M.C.C.I. (Québec)

Si vous êtes diplômé
de l'Université de Montréal,
vous pouvez profiter
des avantages que BÉLAIR
met à votre disposition :



- un service de toute première qualité;
- des heures d'accueil pratiques (de 9h à 21h, du lundi au vendredi);
- un vaste réseau de succursales;
- des taux préférentiels pour vous.

Ainsi, quand vous pensez à votre assurance habitation ou automobile, vous avez toutes les raisons du monde de passer nous voir ou de nous téléphoner.

SIÈGE SOCIAL: 5455, rue Saint-André
Montréal (Québec) H2J 4A9
(514) 270-9111

Tout près de vous!



**COMPAGNIE
D'ASSURANCES
BÉLAIR**

AGIR :

Actions Gouvernementales
d'Intensification de la Relance

Le dynamisme et l'esprit d'initiative des communautés culturelles stimulent la relance.

Les actions conjuguées du dynamisme, d'une volonté ferme de réussir et du sens inné de l'entrepreneurship des communautés culturelles favorisent la relance économique du Québec, et ce, pour le mieux-être de tous les Québécois.

Fortement engagées dans leur milieu et dans la société québécoise, les communautés culturelles consacrent temps, énergie et ressources financières à la création d'une main-d'œuvre active

qui s'emploie à développer la position concurrentielle du Québec dans de nombreux secteurs de l'activité économique.

Les communautés culturelles: un véritable stimulant à la relance du Québec.

 Communautés culturelles
et Immigration
Québec

Québec 

Alan B. Gold: l'art de se faire accepter

Sa mère est la fille d'un rabbin de Bessarabie. Son père est né dans un petit village d'Ukraine, non loin de Kiev; conscrit dans l'armée de Nicolas II, dernier tsar de Russie, il est caporal dans la cavalerie. Mais il est Juif lui aussi. Menacé d'être transféré en Sibérie, il préfère émigrer au Canada. Nous sommes en 1910. Le nouvel arrivant s'installe à Montréal et se retrouve bientôt à la tête d'une petite manufacture de vêtements pour hommes. Il rencontre sa future épouse, ils se marient et ils ont des enfants. Le premier se prénomme Alan. Alan B. Gold. Diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Montréal en 1941, il est depuis quelques mois juge en chef de la Cour supérieure du Québec.

Ronald Prigent

Le jeune Alan grandit d'abord en plein coeur de Montréal, au coin des rues Saint-Denis et Sherbrooke. Le quartier est cosmopolite, habité surtout par des Irlandais et des Canadiens français. Il va à l'école anglaise. Protestante. Pas question, pour les catholiques de l'époque, d'accueillir dans leurs écoles les descendants, de ceux qui ont crucifié le Christ!

«Il est bien certain, souligne aujourd'hui le juge Gold, que cette situation a influencé le visage de la communauté juive au Québec pour plusieurs décennies.»

Être Juif

Dans la rue, les choses se passent mieux. «Les enfants s'acceptaient plus entre eux que les adultes.» Alan Gold apprend

donc le français dans la rue. Il ne se souvient pas d'avoir été harcelé parce qu'il était Juif. Tout au plus des accrochages, à l'occasion. «En allant à l'école du soir, pour suivre les cours de yiddish, nous nous faisons parfois crier des noms... par les Irlandais catholiques!»

Mais bientôt, c'est la Crise. Les temps sont durs. Et la propagande antisémite venue d'Allemagne trouve des échos favorables au Québec. À Val-David, où la famille Gold possède une résidence depuis toujours, la municipalité interdit de louer des maisons d'été aux Juifs. Dans le Québec nationaliste et catholique des années trente, on en veut aux Anglais et aux Juifs, symboles respectifs des trusts et des petits commerçants.

De 1935 à 1938, Alan Gold fréquente l'Université Queen's, à

Kingston. En plus de ses études en sciences politiques et en économie, il fait du théâtre. C'est là qu'il rencontre Lorne Greene, qui connaîtra une brillante carrière au cinéma et à la télévision. Il rédige aussi des critiques de théâtre et de musique pour le journal de l'Université.

Devenir avocat

De retour à Montréal en 1938, son choix est fait. Il étudiera le droit. «Mon père aurait voulu être avocat. Si je le suis moi-même devenu, c'est en grande partie à cause de lui.»

À l'époque, pour s'inscrire à une faculté de droit, il faut être en stage dans une étude légale. L'avocat Marcus Sperber, un diplômé de McGill, conseille à son stagiaire de s'inscrire à... l'Université de Montréal! Pour réapprendre le français qu'il a oublié entretemps.

En septembre 1938, juste après la Fête du travail, Alan Gold entreprend donc ses cours à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. En homme prudent, rappelle-t-il avec un sourire, il s'est aussi inscrit à McGill, où les cours ne débutent qu'en octobre! Au cas où... Parmi ses confrères, Jean Drapeau, Jean-Jacques Bertrand, Marc-André Blain, Guillaume Geoffrion et Jean-Paul Bergeron, président de la promotion, devenu son collègue à la Cour supérieure.

Il doit travailler fort pour réussir. Il y parvient. Les cours sont donnés par des juges et des avocats. Certains se contentent parfois de dicter, mot à mot, des notes écrites vingt-cinq ou trente ans auparavant!

«Toi, ce n'est pas pareil!»

Étudiant juif, anglophone, dans une université française et catholique, Alan Gold est bien accepté par ses confrères. «Je pense que le fait d'être venu là par choix m'a donné beaucoup de crédibilité», se rappelle-t-il. Un jour pourtant, le *Quartier Latin* publie un article antisémite qui le blesse beaucoup. «Toi, ce n'est

pas pareil», lui disent certains confrères pour le rassurer!

Une autre fois, on lui présente un certain Daniel Johnson. Tiens, un autre anglophone, pense-t-il! Mais le futur premier ministre, apprend-il bientôt, est un *Canadien français pure laine!*

1942. La guerre bat son plein. Maître Gold, admis au Barreau du Québec l'année précédente, s'engage dans l'Artillerie royale canadienne. Blessé à l'entraînement, il est de retour à la vie civile en 1946.

Il commence alors à pratiquer le droit commercial et corporatif et s'intéresse à un secteur qui n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements: le droit du travail. Pendant une quinzaine d'années, il fait carrière comme avocat patronal.

La Révolution tranquille

En 1961, en plein coeur de la Révolution tranquille, le gouvernement Lesage le nomme vice-président de la Commission des relations ouvrières (devenue depuis le Tribunal du travail) et juge à la Cour provinciale.

«Si j'ai accompli quelque chose de valable dans ma vie, affirme aujourd'hui le juge Gold, c'est durant cette période-là que je l'ai fait.» Le défi consistait d'abord à démontrer aux yeux de tous que la Commission était complètement indépendante du pouvoir politique. Mais il fallait aussi développer une ouverture d'esprit envers le syndicalisme montant et convaincre les deux parties, patrons et syndicats, de la crédibilité des structures mises en place par l'État.

Il est ensuite nommé, en 1965, juge en chef adjoint de la Cour provinciale, au moment où celle-ci s'appête à connaître une période d'expansion. Et en 1970, il accède au poste de juge en chef de cette Cour, devenant ainsi le premier Juif au Canada à occuper une telle fonction. Il conserve d'ailleurs ce poste jusqu'à sa nomination comme juge en chef de la Cour supérieure, il y a quelques mois.

L'art du médiateur

Le juge Alan Gold est surtout connu du grand public pour ses talents de médiateur. On lui doit notamment d'avoir permis la conclusion d'une entente lors de la dernière négociation aux Postes. Un «exploit» que d'aucuns considéraient impossible.

«Pour tout dire, au début je n'y croyais pas trop moi-même et je ne sentais aucune pression sur mes épaules. Mais après une couple de semaines, quand j'ai réalisé qu'après tout il pourrait bien y avoir un accord, alors j'avoue que j'ai commencé à avoir peur d'échouer!»

Quels sont les secrets d'un bon médiateur? «La médiation est un art, mais c'est aussi un métier. Le bon médiateur doit bien connaître le milieu. Il doit être d'une honnêteté absolue et toujours garder parole. Réussir une médiation, ça repose d'abord et avant tout sur la confiance que les parties ont en vous.»

Une question de crédibilité

Une question de crédibilité, donc. Mais comment un ancien avocat patronal s'y prend-il pour gagner la confiance des syndicats?

«Alors que j'étais avocat patronal, un de mes clients, une assez grosse compagnie, faisait face à une campagne de syndicalisation et envisageait de recourir à diverses manoeuvres en vue de briser le syndicat. Je leur ai dit: «Désolé, moi je ne pratique pas comme cela!»

La compagnie en question choisit finalement de négocier de bonne foi et signait, quelques mois plus tard, une première convention. «Des années après, j'ai su que l'histoire avait circulé dans les milieux syndicaux. J'imagine que ça m'a aidé!»

Au coeur de la controverse

Le juge Gold est conscient qu'il aura besoin de tous ses talents de médiateur dans ses nouvelles fonctions de juge en chef de

la Cour supérieure. Véritable «usine judiciaire», dont il est en quelque sorte le gérant, la Cour supérieure est au coeur de l'administration de la justice au Québec... et de la controverse qui bat son plein sur le sujet.

«Le citoyen a le droit d'être bien servi par l'appareil judiciaire, et il a aussi le droit d'être vite servi», affirme le juge Gold. Or, la machine qui rend justice a des ratés. Les délais, hélas! trop longs, avant qu'une cause soit entendue et que justice soit rendue font les manchettes.

La Cour supérieure a donc besoin de réformes en profondeur. Mais la tradition est forte, dans une institution qui date de plus d'un siècle. «Il faut pourtant s'adapter aux changements sociaux, à l'inflation législative, aux chartes qui garantissent les droits et libertés de la personne, à l'avènement de l'ordinateur... À l'heure actuelle, nous devons faire face aux problèmes du XXI^e siècle avec des outils du XIX^e!»

L'homme du consensus

«La justice ne se réformera pas en vase clos. Parce que c'est vraiment l'affaire de tout le monde.» Pour que l'entreprise réussisse, il faudra donc obtenir la participation de tous les intervenants. Du gouvernement, du Barreau, de la magistrature, du Conseil du Trésor, des universités et du grand public. C'est ici que l'expérience de médiateur du juge Alan Gold devrait se révéler précieuse.

Rêvait-il, à 66 ans, d'être lancé dans une telle aventure? Il aurait bien aimé, raconte-t-il, avoir à juger des causes complexes et disposer de tout son temps pour rédiger ses jugements.

«Quand le premier ministre m'a offert le poste, j'ai pris quarante-huit heures pour réfléchir.» Peut-être a-t-il hésité, mais le goût du défi a visiblement été plus fort.

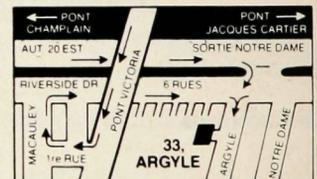
«C'était une offre que je ne pouvais pas refuser!» ■

Une retraite digne de vous



Résidence du Parc

33, avenue Argyle
Saint-Lambert, Québec



- Aucun bail
- Infirmière diplômée: 24 heures par jour.
- Prix quotidien comprenant chambre meublée, repas et collations et services personnels.
- Minibus pour excursions.
- A proximité des magasins, des églises.
- Cuisine variée et délicieuse.
- Menus variés diététiques.
- Thermostat réglable.
- Intercom relié à la réception.
- Détecteur de fumée et système de gicleur.
- Service de blanchissage.
- Ameublement de qualité.
- Loisirs organisés: bridge, spectacles.
- Bain tourbillon thérapeutique, salon de coiffure.
- Sauna, bain tourbillon, piscine intérieure.

Pour votre visite guidée personnelle et / ou de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au numéro suivant:

465-1401

le carnet

52 M. Bernard Lamarre (polytechnique), président du conseil d'administration et président-directeur général de Lavalin, Inc., a été nommé au conseil d'administration de La Prévoyance, compagnie d'assurance.



Bernard Lamarre

57 M. Gérard Lépine-Fontès (arts) est devenu associé principal de Garant, Lépine-Fontès, Godbout et associés, et à ce titre, directeur général de l'Association des M.B.A. du Québec, de l'Association des fondateurs du Québec, de l'Institut des conseillers en administration du Québec, de l'Association canadienne des conseillers en administration et de l'Association des rechapeurs et marchands de pneus du Québec, de même que membre du conseil d'administration du Conseil du patronat du Québec. M. Lépine-Fontès a été administrateur et directeur général des Diplômés de l'Université de Montréal pendant quelques années.



Gérard Lépine-Fontès

58 Le docteur André Biron (polytechnique), directeur du Département de génie mécanique de l'École Polytechnique de Montréal, a reçu un deuxième mandat au sein du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.

62 M. Jean Marchildon (polytechnique) a été nommé vice-président, recherche et développement, de la Société d'aluminium Reynolds (Canada), Limitée.

63 Le lieutenant-colonel J.H. Roy (médecine), chef de la section de médecine prospective au quartier général de la Défense nationale, a été élu membre du Bureau des directeurs de la Fondation canadienne des toxicomanies.

64 M^e Gilles N. Besner (droit) a été nommé vice-président, succursales et marketing, du Trust Général du Canada. M^e Besner est administrateur de la filiale Trust Général, Inc., de l'hôpital Sainte-Justine et de la Fondation du Barreau du Québec.



Gilles N. Besner

M^e François Chevette (droit) deviendra doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, le 1^{er} juin 1984.

M. Geroges Kremery (polytechnique) a été nommé directeur général de la ville de Beaconsfield.

M. Roger Marchand (polytechnique) a été nommé vice-président, fabrication, de la Société d'aluminium Reynolds (Canada), Limitée.

M. Bertin F. Nadeau (H.E.C.), président et chef de la direction de Unigesco, Inc., a été nommé au conseil d'administration de Les Prévoyants du Canada — assurance générale.

66 M. Jean-Louis Hamel (H.E.C.) a été nommé vice-président, groupe, services immobiliers et hypothécaires, et également président et chef de la direction de Trust Général, Inc., société de courtage immobilier, filiale du Trust Général du Canada.

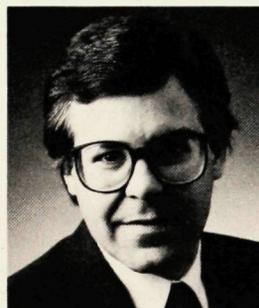


Jean-Louis Hamel

M. Guy Langlois (H.E.C.) a été nommé vice-président de Unigesco, Inc.

68 M. Bernard Côté (H.E.C.) a été nommé vice-président, marketing, de La Brasserie O'Keefe, Limitée.

69 M. Yves G. Breton (H.E.C.) a été nommé vice-président, services aux entreprises, du Montréal Trust. À ce titre, il est responsable de l'exploitation de ces services pour le Québec et les Maritimes.



Yves G. Breton

M. Gilles Lamarche (mathématiques) a été nommé vice-président et associé au sein du cabinet d'actuaire-conseils Hébert, Le Houillier, Inc. à Montréal.

M. Pierre Goulem (criminologie) a été nommé directeur du Centre régional de réception, pénitencier situé à Sainte-Anne-des-Plaines, au Québec. Depuis 1972, il occupait le poste de directeur du Centre de développement correctionnel, pénitencier situé à ville de Laval.



Pierre Goulem

71 M^e Pierre-Paul Bourdages (droit), auparavant de l'étude Gagnon, Lacoste, annonce l'ouverture de sa propre étude légale à ville de Le Gardeur, sous le nom de Bourdages, Lusignan. M^e Bourdages siège également au conseil d'administration de la Chambre de commerce de la province de Québec.



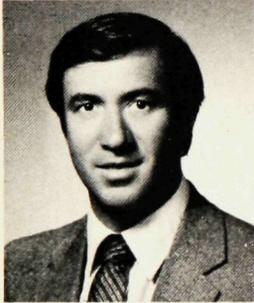
Pierre-Paul Bourdages

M^e Guy Joannis (droit) a été nommé secrétaire général et directeur des affaires juridiques et corporatives de La Société immobilière du Québec.

M. Jacques Nepveu (sciences économiques) a été nommé adjoint au président du Groupe S.G.F., Société générale de financement du Québec.

M^e Michel Racicot (droit) a été nommé vice-président, chef du contentieux et secrétaire de Systèmes d'informatique Philips, Ltée. M^e Racicot siège également au conseil d'administration de Systèmes d'informatique Philips, Ltée et de ses compagnies affiliées à travers l'Amérique du Nord.

le carnet



Luc Latour

M^e Luc Latour (criminologie 71, H.E.C. 73 et droit 76) s'est joint au cabinet de Price Waterhouse, Limitée à titre de directeur. Il est rattaché au bureau de Montréal.

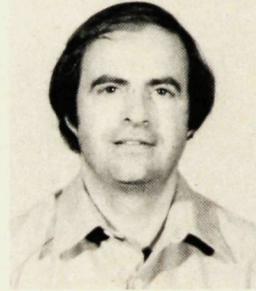
M. Robert Lapierre (polytechnique) a été nommé vice-président de Protection incendie Viking, Limitée.

73 M. Pierre Comtois (H.E.C.) a été nommé vice-président, groupe, finances, du Trust Général du Canada.



Pierre Comtois

M. Normand Gendron (mathématiques) a été nommé vice-président et associé au sein du cabinet d'actuaire-conseils Hébert, Le Houillier, Inc. à Montréal.



Jean M. Trudel

79 M. Denis Perreault (H.E.C.) s'est joint à la société Immobilières Pierremont, Limitée.

80 M. Jean M. Trudel (relations industrielles) s'est joint récemment à la firme CEGIR, Inc. Il est présentement en poste en Asie du Sud-Est, oeuvrant auprès de la Banque fédérale de développement d'Indonésie en tant que conseiller en gestion des ressources humaines.

82 M^e Marc St-Pierre (droit) s'est joint récemment à l'étude Flynn, Rivard et associées.

Décès

37 Le docteur Charles A. Paquin (médecine), le 3 janvier 1984.

74 M. Yvon Chouinard (sciences économiques), le 15 octobre 1983.

La vraie SOLUTION

Au bout du doigt

ACCESSIBLE

Dans toutes les régions du Québec, les 120 centres de Travail-Québec peuvent donner suite à vos demandes

RAPIDE

Un simple appel téléphonique et Travail-Québec peut vous fournir sur le champ plusieurs noms de candidats(es) disponibles

SÉLECTIF

Les centres Travail-Québec peuvent trouver des étudiants(es) au niveau local, régional ou provincial, conformément à vos besoins.

SOUPLE

Après avoir rencontré les candidats(es) vous pourrez choisir la personne qui vous convient vraiment.

Placement étudiant



Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'œuvre
et de la Sécurité du revenu

Québec

diplômés-auteurs

Artistes plasticiens

Canada

(Régime français et Conquête)

Bas Canada et le Québec

André Comeau

Histoire de l'art 1969, 1974

Les Éditions Bellarmin, 1983

261 pages

L'histoire de l'art québécois, traditionnel et contemporain, au bout des doigts, présentée sous forme de dictionnaire alphabétique pour une consultation aisée et rapide.

D'ombres (poème)

Louise de gonzague Pelletier

Sciences de l'éducation 1965, 1968

Les Éditions du Vermillon, 1984

64 pages, 5 \$

Poème d'un souffle, celui de la femme consumée de la détresse du persécuté, où l'écoulement sensuel de l'image de la terre palestinienne et de l'olivier fracassé plonge les sens dans une oppressante féerie.

La mère d'Édith

Édith Fournier

Psychologie 1963, 1965, 1967

Éditions Libre Expression, 1983

152 pages, 11,95 \$

Fallait-il lui céder la chambre d'amis, la laisser vivre seule, on alors la placer en institution? L'expérience d'Édith Fournier n'est pas unique. Toutes les familles un jour ou l'autre risquent de faire face à ce dilemme: que faire pour ce parent que l'on aime mais qui, à cause de l'âge ou de la maladie, ne peut plus vivre seul, dont on ne peut plus assumer la garde? Comment lui annoncer que l'on songe à le placer en institution, comment d'ailleurs se décider à opter pour cette solution? Inquiétude, culpabilité, angoisse sont le lot des membres de la famille concernée. À travers un récit qui parle autant au coeur qu'à la raison, l'auteur nous raconte une expérience où cette situation a pu être dédramatisée.

La Louisiane créole, littéraire, politique et sociale

Tomes 1 et 2

Réginald Hamel

Études médiévales 1971

Lemac, 1983

Collection francophonie vivante

Par le biais de textes inédits, Réginald Hamel, après de longues

années de recherches, apporte des vues neuves sur la Louisiane créole, une des sociétés «françaises» les plus dynamiques en Amérique du Nord, et dont on connaît malheureusement trop peu les qualités humaines et les aspects culturels des plus intéressants.

Vues d'Argentine

Guy Laflèche

Études françaises 1970

Les Éditions du Singulier, Ltée, 1983

134 pages, 11,95 \$

De retour d'un voyage en Amérique du Sud et d'un séjour de sept mois (1980-1981) en Argentine, Guy Laflèche en a rapporté cette vive description. C'est la relation d'un simple «voyage touristique» que nous sommes peut-être des milliers à faire chaque année et dont nous revenons tout éblouis, mais que nous ne pouvions lire nulle part jusqu'ici. Itinéraire: le Mexique, le Guatemala, le Pérou, le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay et le Brésil.

Formation

et perfectionnement en milieu organisationnel

Viateur Larouche

Relation industrielles 1964

Éditions JCL, Inc., 1984

432 pages, 35,00 \$

L'amélioration des ressources humaines d'une entreprise dépend aujourd'hui, en grande partie, de l'élaboration d'un programme systématique de perfectionnement et de formation. En insistant d'abord sur l'importance de la formation, l'auteur situe le sujet par rapport à la gestion des ressources humaines et au développement organisationnel.

Après avoir passé en revue les multiples composantes de l'apprentissage, une partie importante de l'ouvrage est consacrée à la détermination des besoins de formation et aux principales techniques utilisées. L'origine de chaque technique, sa description, ses valeurs pédagogiques et scientifiques, ses points forts et faibles sont alors exposés et analysés.

Les réactions des participants, l'amélioration des connaissances, les changements des comportements et des attitudes, et l'impact de ces changements sur l'organisation, serviront finalement de balises pour traiter de l'évaluation des activités de formation.

Deux appendices techniques traitent enfin de l'évolution du cadre législatif de la formation professionnelle, tant au Québec qu'au Canada, et des différents programmes gouvernementaux en matière de formation des ressources humaines.

Marie-Victorin, un itinéraire exceptionnel

Madeleine Lavallée

F.A.S. 1968

Théologie 1973

Éducation permanente 1978

Les Éditions Héritage, Inc., 1983

273 pages

Qui n'a jamais entendu le nom de Marie-Victorin? Bien sûr, personne n'ignore qu'il est l'auteur de la *Flore laurentienne*. Mais qui connaît vraiment l'homme qu'il fut?

Madeleine Lavallée nous le révèle ici tel qu'il était et tel qu'il lui est apparu à travers ses voyages, ses essais, ses récits, ses lettres, ses amitiés. Le lecteur y découvre un homme affable et toujours au travail malgré une santé fragile; un homme plein de projets et à qui nous devons le splendide Jardin botanique de Montréal; un homme simple et grand à la fois, certes l'un des plus importants scientifiques qu'ait produits ce Québec qu'il aimait tant.

Comment réduire votre impôt

Johanne Leduc-Dallaire

H.E.C. 1978

Les Éditions Héritage, Inc., 1984

207 pages, 7,95 \$

Voici la quatrième édition revue, augmentée et mise à jour d'un petit guide qui, depuis trois ans, a permis à des milliers de contribuables de s'y retrouver dans les dédales de l'impôt.

Droit des assurances: aspects contractuels

Didier Lluelles

Droit 1972

Éditions Thémis, 1984

377 pages

Deuxième de la collection des «mémentos Thémis», cet ouvrage expose de façon concise et relativement systématique l'essentiel du régime juridique des contrats d'assurance terrestre, à la lumière de la réforme de 1974-1976 affectant le droit commun de l'assurance et de la réforme de 1977-1978 relative à l'assurance automobile.

Vaincre la déprime

Henri Martin-Laval

Psychologie 1969

Éditions Libre Expression, 1984

157 pages, 11,95 \$

Pour que tous ceux et celles que la déprime vient parfois hanter — quelques jours, quelques semaines ou même quelques mois — apprennent à maîtriser et surtout à vaincre cette mécanique que l'on appelle aussi dépression. Pour que tous ceux et celles qui côtoient une personne en déprime puissent mieux réagir et lui venir en aide. Car, que ces périodes de déprime soient plus ou moins longues, plus ou moins intenses, elles sont toutes issues d'un même phénomène: l'expression d'une anxiété causée par l'accumulation du stress quotidien.

La richesse et l'originalité de cet ouvrage: donner à son lecteur ou son utilisateur les moyens qu'il faut pour mener à bien sa propre thérapie.

Droit de l'information et de la communication

Notes et documents

Pierre Trudel

Droit 1975, 1977

Éditions Thémis, 1984

595 pages, 35,00 \$

L'information et la communication sont encadrées par un ensemble de principes juridiques dont la connaissance s'impose à tous ceux qui souhaitent avoir une vision complète de ces activités. Ce livre met à la disposition de tous les intéressés, et pour la première fois de façon aussi exhaustive, une présentation synthétique de la plupart des règles de droit pertinentes au fonctionnement des médias et des autres activités d'information et de communication. Il comporte une sélection des décisions judiciaires ou administratives les plus significatives dans ce domaine.

Fondé sur le constat que le droit de l'information et de la communication concerne diverses branches du droit, cet ouvrage fait état des principes du droit constitutionnel, du droit civil et du droit pénal pertinents.

Le régime juridique applicable aux activités de radiodiffusion et celui concernant les télécommunications sont également abordés.

Liberté
Lancôt

comptables
agréés

630, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec) H3B 1W5

(514) 871-9792
(514) 875-5140

Télex: 05-267424

Coopers
& Lybrand

Présents dans 21 autres villes canadiennes et dans 96 pays
par le biais de Coopers & Lybrand (International)

1er prix
concours PME
• UQUAM 82 •

l'autotestament

**La façon sûre, simple et légale
de faire vous-même votre testament:**

- Conçu par un notaire pour les situations courantes.
- Prix modéré.
- Enregistré et confidentiel.

Protégez vos héritiers des problèmes et des contestations de testament.

Informations gratuites à:

(514) 669-3510

ou à: 15 Boul. Lévesque, Laval (Pont-Viau), H7G 1B3

L'autotestament Inc., fournit sur demande à toute association ou club un conférencier
pour expliquer ses nouveaux concepts.



**RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARÉ
& ASSOCIÉS**

Comptables agréés

Représentation dans les principales villes canadiennes et dans 60 pays.

Maheu Noiseux

COMPTABLES AGRÉÉS

2 COMPLEXE DES JARDINS BUREAU 2600
C.P. 153, MONTRÉAL, H5B 1E8

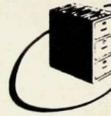
TÉL. (514) 281-1555
TÉLÉX. 055-60917

BUREAUX À OTTAWA, HULL, HAWKESBURY, ROUYN
VAL-D'OR, AMOS, LASABRE, TIMMINS,
MONTRÉAL, LAVAL, QUÉBEC — STE FOY, LÉVIS,
SAINT-ANSELME, MONCTON, CAMPBELLTON
ET FORT LAUDERDALE

SOCIÉTÉ NATIONALE MAHEU NOISEUX COLLINS BARROW
BUREAUX À VANCOUVER, CALGARY, EDMONTON, WINNIPEG,
TORONTO, HALIFAX ET AUTRES VILLES DU CANADA
REPRÉSENTATION DANS LES GRANDES
CENTRES FINANCIERS INTERNATIONAUX

AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES DE BUREAU
OFFICE FURNITURE & EQUIPMENT

Tél.: 861-9878



Normand Spécialités INC.

ROSAIRE DESNOYERS PRÉS.

MURIEL HÉNAULT
REPRESENTANTE

302 ST-ANTOINE EST
MONTRÉAL (QUÉ.) H2Y 1A3

info centre

JEAN-PIERRE THÉORET

 **HEWLETT
PACKARD**

- Services Bureau
- Distributeur d'équipement

7575 Trans Canadienne, suite 201, Saint-Laurent, Qué., Canada H4T 1V6
Montréal (514) 337-1442 Toronto (416) 446-1015

Une gracieuseté de
BURROUGHS WELLCOME

«La recherche est notre seul actionnaire»



BURROUGHS WELLCOME INC.
KIRKLAND, QUÉ., CANADA



*Charette, Fortier, Hawey
Touche Ross*
Comptables agréés

Montréal, Québec, Hull, Chicoutimi, La Bale, Roberval, St-Félicien,
Dolbeau, Chibougamau, La Malbaie.

Bureaux dans les principales villes du Canada, des États-Unis et dans 86 autres pays
... UN PARTENAIRE DE CHOIX.



**PETRIE
RAYMOND**
COMPTABLES AGRÉÉS

1320 BOUL. GRAHAM, BUREAU 301, MONT-ROYAL, QUÉBEC H3P 3C8 (514) 342-4740

la recherche

Les pauvres, ces mal-aimés

La pauvreté est mal connue des Québécois. Si 56% d'entre eux en reconnaissent autour d'eux l'existence, rares sont ceux qui ont réellement vu la façon dont vivent les pauvres.

L'opinion publique est plutôt sévère envers les démunis. 23% de la population estime que par l'alcoolisme, l'imprévoyance, la paresse, ils sont les artisans de leur malheur; 27% croit que la meilleure solution pour lutter contre la pauvreté consiste à les obliger à accepter n'importe quel travail. Si 63% des Québécois trouvent que les gouvernements ne font pas assez pour lutter contre la pauvreté, si 75% des répondants étaient prêts à s'engager personnellement dans cette lutte, le public est surtout en faveur de programmes qui n'occasionnent pas directement un transfert financier dont il ferait les frais.

Ces données proviennent d'une étude entreprise par Anne Wery, Bul Grell et Gilles LaFrance, du groupe d'analyse des politiques sociales de l'École de service social, aidés du Centre de sondage.

À la recherche de la notion d'égalité

La philosophe Louise Marcell-Lacoste a étudié 8 000 sources afin de recueillir des définitions de l'égalité pour une recherche générale qui couvrira la période allant de 1700 à nos jours.

De cette masse d'énoncés et d'arguments antinomiques ressort un premier fait: les théories contemporaines de l'égalité ont peu dépassé la thématique égalitaire qu'ont développée, au Siècle des Lumières, les Mably, Rousseau, Condorcet ou Babeuf et tous ceux qui avec eux, pro ou anti-égalitaristes, ont forgé une philosophie de l'égalité. Les philosophes de notre temps qui abordent l'égalité visent généralement trois cibles: l'égalité entre les groupes raciaux, sociaux (prolétariat

opposé aux possédants) et entre les femmes et les hommes, ce dernier type d'inégalité étant le moins remis en question.

Lorsque la recherche sera terminée, l'Université de Montréal sera la seule au monde à disposer d'un répertoire informatisé sur les théories de l'égalité. Ces données seront accessibles aux chercheurs, notamment par le biais de bibliographies systématiques et analytiques qui seront publiées.

Les bienfaits de l'horaire à la carte

De plus en plus, dans certains secteurs comme les banques et les compagnies d'assurance, s'implante le système de l'horaire variable qui permet aux travailleurs de répartir le temps qu'ils doivent à leur employeur.

Cette innovation affecte-t-elle la qualité de vie au travail? Sans doute, répondent Viateur Larouche et Johanne Trudel (relations industrielles), mais cette formule a surtout d'autres avantages. Pour les salariés, elle permet une meilleure intégration des activités personnelles avec les tâches professionnelles, ce qui assure une plus grande satisfaction à l'ouvrage. Pour les employeurs, elle assure une augmentation de la productivité et de la production, une diminution des absences, une réduction des heures de travail effectuées en temps supplémentaire et un abaissement du taux de roulement du personnel.

Qui a peur des innovations?

Au moment où la robotique entre de plus en plus dans notre vie, W. Lambert S. Gardiner, adjoint de recherche à GAMMA, se demande si nous sommes technophobes?

Afin de connaître les attitudes face à l'utilisation de matériel courant, le chercheur a préparé une batterie de questions telles que: «Avez-vous déjà entendu parler d'un traducteur automatique? Vu un jeu d'échec élec-

tronique? Utilisé, loué ou possédé une montre numérique, une machine de traitement de texte? Pensez-vous que les ordinateurs réduiront le chômage? Qu'ils surchargeront les gens de données? Êtes-vous effrayé à l'idée de changer un pneu, d'utiliser une scie à chaîne, de prendre l'avion? Pas du tout? Un peu? Assez? Beaucoup? Extrêmement?»

À partir des réponses, généralement positives, Gardiner a établi deux échelles destinées à mesurer les dimensions rationnelles et émotionnelles des attitudes à l'égard des innovations en informatique.

Spéculation en URSS

Absolument contraire à l'idéologie marxiste, prohibée par les lois, la spéculation fleurit au pays des Soviets. Pourquoi le pouvoir ferme-t-il les yeux sur cette pratique? Luc Duhamel (science politique) consacre une recherche à la spéculation et à son impact sur le système politique de l'URSS.

Il explique: «Beaucoup de biens spécialement recherchés par les acheteurs sont produits en quantité insuffisante et sont vendus la plupart du temps à Moscou, à Leningrad et dans les capitales des républiques fédérées. Sans les répartitions occultes du marché noir, il ne resterait pas grand-chose pour les villes de province. La redistribution clandestine, correctif d'une centralisation trop poussée, réduit les inégalités et atténue les mécontentements individuels et collectifs.»

Ce sont surtout les Soviétiques appartenant à des popula-

tions de tradition marchande qui fraudent, sans souci des planifications étatiques. L'État, qui supporte les trafics, estime ainsi que ces minorités ethniques, en accroissant leurs revenus, sont moins tentées de critiquer leurs maîtres russes. La spéculation prohibée joue ainsi un rôle fonctionnel et consolide le régime.

Le drame de l'édentation

72% des plus de soixante-cinq ans du Québec, surtout les femmes, les personnes moins riches, moins scolarisées, celles qui vivent en centre d'accueil ou hospitalier, n'ont plus une seule dent. Dans l'ensemble, la moyenne n'est que de 3,5 dents.

Ces données alarmantes se trouvent dans une enquête faite par Jean-Marc Brodeur (médecine), Daniel Kandelman (médecine dentaire) et Yves Lepage (mathématiques et statistique). L'équipe note que 64,7 % de ces édentés partiels ou totaux portent des prothèses qui, dans les trois-quarts des cas, sont inadéquates parce que trop anciennes. 75% devraient recevoir des soins dentaires, 80% des traitements périodaires.

Les auteurs de la recherche préconisent pour les personnes âgées un programme universel de soins. Mais, disent-ils, cela n'éliminerait pas tous les obstacles psychologiques, sociaux, économiques et culturels qui éloignent les personnes âgées des dentistes. C'est surtout en prodiguant des soins dans les centres où elles vivent que l'on arrivera le plus sûrement à pallier la situation.

Louis-Martin Tard



Jamais trop tard pour bien faire!

Campagne des années 80
Secteur diplômés,
professeurs, personnel

Il est encore temps de participer
au succès
de la Campagne des années 80
et d'ajouter votre souscription
aux 10 700 déjà reçues.

Chaque nouvelle souscription
nous rapprochera encore
plus de l'objectif
de 3 000 000 de dollars

**Merci de votre
réponse!**

Fonds annuel de soutien (Alma mater)
Fonds de développement de l'Université de Montréal
Case postale 6128, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3J7

Nom et prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

Faculté,
école, département Année de
promotion Montant
souscrit \$

P.S. Prière de libeller votre chèque à l'ordre de l'Université de Montréal et de le faire parvenir avec cette formule à l'adresse indiquée.
Nous vous ferons parvenir un reçu pour fins d'impôt.



Centraide orchestre vos dons

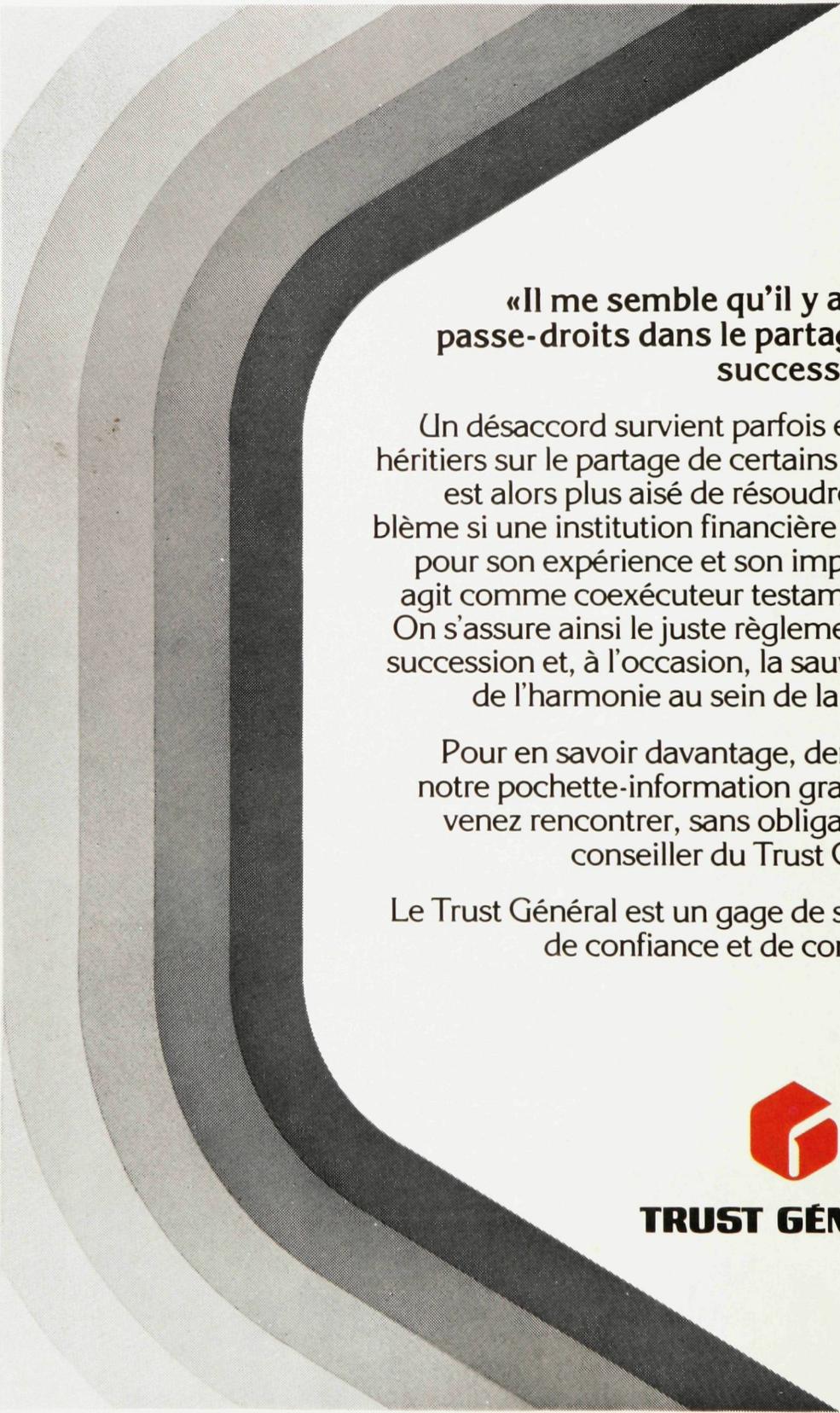
*POUR 170 ORGANISMES
DE LA RÉGION
MÉTROPOLITAINE*

Accompagnez nous!



Centraide

493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6



**«Il me semble qu'il y a eu des
passe-droits dans le partage de la
succession...»**

Un désaccord survient parfois entre les héritiers sur le partage de certains biens. Il est alors plus aisé de résoudre le problème si une institution financière réputée pour son expérience et son impartialité agit comme coexécuteur testamentaire. On s'assure ainsi le juste règlement de la succession et, à l'occasion, la sauvegarde de l'harmonie au sein de la famille.

Pour en savoir davantage, demandez notre pochette-information gratuite ou venez rencontrer, sans obligation, un conseiller du Trust Général.

Le Trust Général est un gage de sécurité, de confiance et de continuité.



TRUST GÉNÉRAL